MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES ET SUPERIEURS ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE REPUBLIQUEDU MALL. UN Peuple Un But - Une For

Direction Nationale de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ECOLE NATIONALE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DU MALI

Année 1995 N. J.

L'HOPITAL REGIONAL AU MALI PEUT-IL S'AUTOFINANCER ?

Etude de cas sur l'hôpital régional de mopti au Mali.

THESE

Présentée et soutenue publiquement devant l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie du Ma-Par

Dian Namory SIDIBE

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

(DIPLOME D'ETAT)

JURY

PRESIDENT: Pr Sidi Yaya SIMAGA

MEMBRES : Dr Hubert BALIQUE

Dr Mohamed TRAURE

DIRECTEUR DE THESE : Dr Bocar G. TOURI

Dédical : « namerciamente

"A tous les hommes de foi et de culture.

A tous ceux qui sont soucieux pour notre peuple et son devenir futur.

A tous les êtres épris de savoir.

Et surtout à ceux pour lesquels le pouvoir le plus grand demeure le savoir.

Cette thèse vous est dédiée".

2 mon père, feu Ramory SIDIBE, Instituteur en com nembr,

A ma mère, Fanta SIDIBE,

Vous qui m'avez orienté sur ce terrain, retrouvez ich tout l'amour d'un fils prot à vous comblé si l'occasion m'était donnée.

A mon ami, feu Lassine SAMAKE, Docteur en médecine, grand absent à cet événement. Vous qui avez rendu l'âme à un moment radieux de votre existence et qui, sur tout le long du chemin de l'ENMP avez su vous comporter en ami sincère. Retrouvez ici toute l'affection que vous méritez. Que la terre vous soit lègère, à toi et à l'âme bien réposante de mon père.

A mon frère Yaya KAMISSOKO, Ingenieur de Génie Civil,

A tous mes oncles et tantes, aux autres frères et soeurs,

A tous mes cousins et cousines,

Vous qui m'avez prodigué des conseils, je vous affirme toute ma gratitude car votre assistance m'a beaucoup aidé. Je voudrais qu'à travers cette oeuvre, vous puissez retrouver la reciproque d'un amour fraternel.

L'occasion m'est offerte de dire merci à ma femme, restée longtemps inquiète quant à l'issue de cette étude. Je voudrais qu'à la sortie de cette salle, si la cour te donne une chance, tu retrouves ton sourire et ta pleintude. Cette étude est aussi l'oeuvre de ta personne, Saran KABA.

Madame Ramata CAMARA, vous êtes la première personne que j'ai connu et rapproché dans cet établissement. Vous meritez pour tout ce que vous avez fait pour moi, d'être honorablement remerciée.

Que tous mes amis retrouvent un peu d'eux mêmes dans ce modeste travail. Je veux évoquer ici, tous ceux qui de loin ou de près ont accepté d'échanger des idées au sujet de la gestion, du recouvrement des coûts; tous ceux avec lesquels j'ai appris un peu sur les problèmes de panté et le prix der petez : Microx, que vous se disent que le que que l'innes qui vont sais e post au. l'Iours fruits.

Au delà de ces personnes, je voudrais dire merci au Docteur Garba TOURE pour avoir accepté de conduire et avec munitie mon travail jusqu'à ce stade. Encore merci cher Directeur d'avoir supporté mes caprices d'étudiant pendant tout ce temps. Certes, la route fut longue et sinueuse, mais l'issue me comble. Plus que jamais, acceptez que je vous rende les honneurs.

Permettez-moi aussi de rendre les mêmes honneurs au Président de la séance Professeur Sidi Yaya SIMAGA

Aux autres membres du jury Le Docteur Hubert BALIQUE et le Docteur Mohamed TRADRY.

Pour avoir accepté de finaliser ce modeste travail. Je vous salue chers maîtres de m'avoir formé etj'ose affirmer que je ne serais désormais que le fruit de vos connaissances transmises.

ECOLE NATIONALE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DU MALI

ANNEE UNIVERSITAIRE 1993-1994

LISTE DES PROFESSEURS

ADMINISTRATION

Professeur Issa TRAORE Doyen

Professeur Boubacar S.CISSE
Professeur Amadou DOLO
Docteur Bernard CHANFREAU
Docteur Bakary M.CISSE
Premier assesseur
Deuxième assesseur
Conseiller technique
Secrétaire Général

Monsieur Mamadou DIANE Econome

LES PROFESSEURS HONORAIRES

Professeur Alou BA Ophtalmologie

Monsieur Bocar SALL Ortho-Traumatologie

Secourisme

Professeur Souleymane SANGARE Pneumo-Phtisiologie

Professeur Yaya FOFANA Hematologie

Professeur Mamadou Lamine TRAORE Chirurgie Générale

Professeur Balla COULIBALY Pédiatrie

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR D.E.R. ET PAR GRADE

DER DE CHIRURGIE ET DE SPECIALITES CHIRURGICALES

1. PROFESSEURS

Professeur Abdel Karim KOUMARE Chef D.E.R de chirurgie Professeur Sambou SOUMARE Chirurgie générale Professeur Abdou Alassane TOURE Ortho-Taumatologie

Professeur Kalilou OUATTARA Urologie

2. MAITRES DE CONFERENCE AGREGES

Professeur Amadou DOLO
Professeur Djibril SANGARE
Professeur A.K TRAORE dit DIOP

Gynéco-Obstétrique
Chirurgie générale
Chirurgie générale

3. MAITRES DE CONFERENCE

Docteur SY Aïda SOW Gynécologie Obstétrique Docteur Salif DIAKITE Gynécologie Obstétrique

4. ASSISTANTS CHEF DE CLINIQUE

Docteur Mamadou L.DIOMBANA Odonto-Stomatologie
Docteur Abdoulaye DIALLO Ophtalmologie

Docteur Alhousseini Ag MOHAMED

Madame DIALLO F.S DIABATE

Docteur Abdoulaye DIALLO

Docteur Sekou SIDIBE

Oto-Rhino-Laryngologie

Gynéco-Obstrétrique

Anesthésie-Réanimation

Orthopédie-Traumatologie

Docteur Gangaly DIALLO Chirurgire générale
Docteur Tieman COULIBALY Orthopedie Traumatologie

Docteur Traore J. THOMAS Ophtalmologie

5. ASSISTANTS

Docteur Nouhoum ONGOIBA Anatomie et Chirurgie Générale
Docteur Ibrahim ALWATA Ortho-Traumatologie
Docteur Sadio YENA Chirurgie Générale

D.E.R DE SCIENCES FONDAMENTALES

1. PROFESSEURS

Professeur Brehima KOUMARE Microbiologie

Professeur Sine BAYO

Professeur Gaoussou KANOUTE

Anatomie-Pathologie
Chimie analytique

Professeur Yéya T.TOURE Biologie

Professeur Amadou DIALLO Chef du D.E.R de Sciences

Fond.

Professeur Moussa HARAMA Chimie Organique

2. MAITRE DE CONFERENCE AGREGE

Professeur Ogobara DOUMBO Parasitologie Professeur Anatole TOUNKARA Immunologie

3. MAITRES DE CONFERENCE

Docteur Abdramane S.MAIGA Parasitologie
Docteur Bakary M.CISSE Biochimie
Docteur Massa SANOGO Chimie Analytique

Docteur Yenimegue A.DEMBELE Chimie Organique

4. MAITRES ASSISTANT

Docteur Mahamadou CISSE Biologie

Docteur Sekou F.M. TRAORE Entomologie médicale

Docteur Abdoulaye DABO Malacologie, Biologie

animale

Docteur N'yenigue S. KOITA Chimie Organique
Docteur Amadou TOURE Histo-Embryologie

Docteur Abdrahamane TOUNKARA

Docteur Flabou BOUGOUDOGO

Bactériologie

Docteur Ibrahim I.MAIGA

Biochimie

Bactériologie

5. ASSISTANT

Docteur Benoît KOUMARE Chimie Analytique

D.E.R DE MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES

1. PROFESSEURS AGREGES

Professeur Abdoulaye Ag RHALY Chef D.E.R Medecine Professeur Aly GUINDO Gastro-entérologie

Professeur Mamadou K. TOURE Cardiologie
Professeur Mahamane MAIGA Néphrologie

Professeur Ali Nouhoum DIALLO Medecine interne

Professeur Baba KOUMARE Psychiatrie
Professeur Moussa TRAORE Neurologie
Professeur Issa TRAORE Radiologie

Professeur Mamadou M. KEITA Pédiatrie

Docteur Eric PICHARD Maladies Infectieuses

2.MAITRE DE CONFERENCE AGREGE

Professeur Toumani SIDIBE Pédiatrie
Professeur Boubacar DIALLO Cardiologie

Professeur Dapa Ali DIALLO Hémato-Medecine interne

Professeur Bah KEITA Pneumo-phtisiologie

3. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Docteur Abdel Kader TRAORE

Docteur Moussa Y. MAIGA

Docteur Sominta KEITA

Docteur Hamar A. TRAORE

Medecine interne

Medecine interne

Medecine interne

4.ASSISTANTS

Docteur Bakoroba COULIBALY

Docteur Saharé FOGORO

Docteur Mamadou DEMBELE

Docteur Adama D.KEITA

Psychiatrie

Néphrologie

Médecine

Radiologie

D.E.R DE SCIENCES PHARMACEUTIQUES

1. PROFESSEUR

Professeur Boubacar CISSE Toxicologie

2.MAITRE DE CONFERENCE AGREGE

Professeur Arouna KEITA Matière médicale

3. MAITRES ASSISTANS

Docteur Boulkassoum HAIDARA Législ. Gest. Pharm.
Docteur Elimane MARIKO Pharmacodynamie

Docteur Ousmane DOUMBIA Chef D.E.R Sciences pharm.

Docteur Drissa DIALLO Matière médicale

Docteur Alou KEITA Galénique

4. ASSISTANT

Docteur Ababacar I.MAIGA Toxicologie

D.E.R DE SANTE PUBLIQUE

1. PROFESSEUR

Professeur Sidi Yaya SIMAGA

Chef D.E.R Santé publique

2. MAITRE DE CONFERENCE AGREGE

Professeur Moussa A. MAIGA

Santé publique

3.MAITRE DE CONFERENCE

Docteur Sanoussi KONATE

Santé publique

3. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Docteur Bernard CHANFREAU

Docteur Jean MICHEL

Docteur Bocar G. TOURE

Docteur Sory I. KABA

Docteur Alain PRUAL

Santé publique

Santé publique

Santé publique

Santé publique

4. ASSISTANT

Docteur Massanbou SACKO

Santé publique

CHARGES DE COURS ET ENSEIGNANTS VACATAIRES

Madame CISSE A. GAKOU

Monsieur N'Golo DIARRA

Monsieur Bouba DIARRA

Botanique

Bactériologie

Monsieur Souleymane TRAORE

Monsieur Salikou SANOGO

Physique

Monsieur Daouda DIALLO Chimie générale et minérale

Monsieur Bakary I. SACKO

Monsieur Yoro DIAKITE

Monsieur Sidiki DIABATE

Monsieur Boubacar KANTE

Monsieur Souleymane GUINDO

Biochimie

Mathématiques

Bibliographie

Galénique

Gestion

Madame Sira DEMBELE Mathématiques
Monsieur Modibo DIARRA Nutrition

Madame MAIGA Fatoumata SOKONA Hygiène du milieu

Monsieur Niamanto DIARRA Mathématiques

\boldsymbol{C}	Г	C
$\overline{}$	L	J

Docteur Mamadou MAIGA

Docteur Ge	orges YAYA(CENTRAFRIQUE	E) Ophtalmologie
Docteur Ab	dou ISSA (NIGER)	Ophtalmologie
Docteur An	nadou DIALLO (SENEGAL)	Ophtalmologie
Docteur Mo	hamed ASKIA (NIGER)	Ophtalmologie
Docteur Ou	mar BORE	Ophtalmologie
Docteur Jon	as N'DJIKAM (CAMEROUN)	Ophtalmologie
Docteur Djo	oro DEZOUMBE (TCHAD)	Ophtalmologie
Docteur Ab	oubacrine A. MAIGA	Santé publique
Docteur Da	babou SIMPARA	Chirurgie générale
Docteur Ma	hamane TRAORE	Chirurgie générale
Docteur Mo	hamed Ag BENDECH	Santé publique

ENSEIGNANTS MISSIONNARES

Dermatologie

Professeur E.A.YAPO

Professeur G. FARNARIER

Physiologie

Professeur G. GRAS

Hydrologie

Professeur Babacar FAYE Pharmacodynamie
Professeur Mamadou BADIANE Pharmacie chimique

Professeur Issa LO Législation

PERSONNEL RESSOURCES

H.G.T.
H.G.T.
I.N.R.S.P.
I.N.R.S.P.
I.N.R.S.P.
P.M.I. SOGONIKO
KATI

Docteur Arkia TRAORE P.M.I. CENTRALE

Docteur REZNIKOFF I.O.T.A.
Docteur J.Thomas TRAORE I.O.T.A.

Docteur P. BOBIN I. MARCHOUX

Docteur A. DELAYE

Docteur N'DIAYE F. N'DIAYE

Docteur Hamidou B. SACKO

Docteur Hubert BALIQUE

H.P.G.

I.O.T.A.

H.G.T.

CT. MSSPA

Docteur Sidi Yéhiya TOURE HGT

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- PARTIE I : Généralités sur les hôpitaux et le recouvrement des coûts
- I Historique
- II Evolution de la fonction hospitalière
- III Place de l'hôpital dans le système de santé au Mali
 - 1 L'allocation budgetaire
 - 2 L'allocation des ressources humaines
 - 3 La place de l'hopital dans l'offre des services
 - 4 Cadre règlementaire et institutionnel régissant les hopitaux au Mali
 - 5 Organisation des hôpitaux régionaux
- IV LE Recouvrement des coûts et autonomie de gestion
 - 1 Principe du système
 - 2 Les expériences de recouvrement des coûts au Mali

PARTIE II MATERIEL ET METHODE

- I Méthodologie
- II Matériel
 - 1 Supports des données:
 - 1-1 Documents comptables
 - 1-2 Documents budgétaires
 - 1-3 Supports d'activité

2 Modalité d'étude

III Présentation de l'hôpital

PARTIE III : RESULTATS

I Description et analyse des activités

II Description et analyse des dépenses

III Description et analyse des ressources financières

IV Analyse des capacités d'autofinancement:

- 1 Rapport entre ressources financières et dépenses de fonctionnement
- 2 Rapport entre recettes propres et dépenses de fonctionnement

V Analyse des limites des capacités d'autofinancement

- 1 Hypothèse n° 1 : Application du décret 243
- 2 Hypothèse n° 2 : Maximaliste
- 3 Les paramètres de l'analyse :
 - 1-1 Volume d'activité
 - 1-2 Tarif de l'acte
 - 1-3 Les catégories de malades
- 4 Resultats des simulations
 - 4-1 Recettes théoriques potentielles
 - 4-2 Recettes théoriques absolues

PARTIE IV : SYNTHESE DES RESULTATS, DISCUSSION, RECOMMANDATIONS.



Les autorités sanitaires du Mali, confrontées aux problèmes de financement du secteur hospitulier, ont décidé d'explorer à partir de 1983 des nouvelles alternatives. La principale, qu'il est convenu d'appeler recouvrement des coûts ou "autonomie de gestion" consiste à autoriser les établissements hospitaliers, dont l'ETAT est le principal pourvoyeur en fonds, à utiliser directement leurs recettes en sus des crédits déjà accordés. Cette décision est une entrave à un principe important de la loi de finance (ordonnance 46 bis). Elle autorise les hépitaux à ne plus reverser au Trésor les recettes budgetées.

La seule innevation introduite porte sur cette dérogation, car les malades depuis 1977 payaient officiellement déjà pour accéder aux prestations hospitalières. l'Etat en renonçant à ces recettes, augmente les ressources allouées aux hôpitaux.

Cette décision aurait pu rapporter beaucoup plus aux hôpitaux si ella avait été accompagnée d'autres mesures telles que : la révision à la balsse des bénéficiaires de gratuité, un réajustement du niveau de tarification, et l'application des techniques modernes de gestion.

Les conséquences politiques et sociales de l'adoption de telles mesures ent cartainement conduit les autorités à ne pas s'y engager.

Cette décision qui a d'abord concerné les hôpitaux nationaux entre 1983 et 1985 ; a été ensuite étendue aux hôpitaux régionaux à partir de 1987.

A certains moments, beaucoup d'observateurs se sont interrogés s'il n'y avait pas une volonté inavouée des autorités à arrêter les subventions que l'ETAT accordait. Ces interrogations étaient entretenues par un débat non professionnel sur le sujet. En effet pour beaucoup, l'utilisation directe des recettes n'apparaissait pas comme la mise à disposition de nouvelles ressources. A supposer que l'ETAT veuille à terme que l'hôpital s'autofinance sans autres apports de l'ETAT, en serait - il capable ? Et dans quelles mesures ?

Nous avons voulu participer à cette discussion en prenant l'exemple d'un hôpital régional, celui de Mopti. Le choix de cet établissement pour notre étude repose sur plusieurs raisons :

- 1°) Ce centre est implanté dans une région considérée comme économiquement aigée. De ce fait on peut considérer qu'il y a peu d'ebstacles financiers à l'accès aux services.
- 2°) con éloignement par rapport à la capitale Bamako nous fait supposer qu'il n' y a pas d'effet d'asymétrie de la demande résultant de l'attraction des services spécialisés de la capitale.
- 3°) L'hôpital régional de Mopti applique un système de distribution des médicaments essentiels génériques développé avec l'aide des Médecias du Monde.

4°) Il a en outre fourni un effort de mise en place d'un système comptable bien documenté grâce à l'aide de la même organisation non gouvernementale.

Nous nous sommes fixés comme objectif de vérifier si l'hôpital régional dans le contexte actuel est en mesure d'assurer son autofinancement.

PARTIELL

GENERALITES Suc

Les hôgitues et le système de reconvrement des coûts

I - HISTORIQUE

L'hôpital est nó de l'idée de charité et d'assistance. Celle-ci a très rapidement évolué vers celle de la solidarité sociale (cf.[4]).

Au départ, il s'adressait aux plus pauvres qui étaient exclus par un système médical très libéral sans véritable intervention de l'Etat, il était le domaine d'expression privilégiée de la charité chrétienne.

Aujourd'hui, l'hôpital a changé de vocation et s'adresse à toutes les couches sociales. Il est devenu un lieu d'accueil, de soins et de séjour des malades. Ceci a eu comme conséquence une profonde transfermation de sa structure et de ses fonctions. L'hôpital est devenu aussi un lieu de formation, de recherche médicale, de concentration des technologies médicales et chirurgicales. Ces différents aspects sont en constante évolution et à un rythme accéléré. L'hôpital est aujourd'hui à l'evant garde de l'innovation technologique dans les pays industrialisés.

A côté des problèmes d'organisation des services, de qualité des soins, partout l'hépital se trouve confronter à des problèmes de financement, coci étant accentué par le contexte de réduction des resseurces publiques allouées à l'hôpital.

II Evolution de la fonction hospitalière

L'hôpital a pardu son caractère caritatif. Il s'ouvre à toutes les couches sociales. L'évolution des moyens d'investigation clinique et paraclinique indispensable au processus de diagnostic et de traitement, à côté des activités curatives d'une part et d'autre part les acquisitions en matière d'hygiène, d'acepsie et d'antisepsie, ont beaucoup contribué à modifier la configuration et la structure de l'hôpital.

Lieu d'emercice des disciplines biomédicales, l'hôpital s'est ouvert également aux malades ambulatoires. L'hôpital diversifie ses prestations qui ne cessent d'ailleurs d'évoluer chaque jour. Parmi celles-ci il y a des prestations diagnostiques, réhal·litables et curatives.

L'hôpital est devenu un lieu de formation et de recherche dans le domaine médice-chirurgical. L'introduction de la technologie assurant le monitoring du malade, les préoccupations de rationaliser l'utilisation des moyens, notamment la recherche d'une réduction du séjour hospitalier, ont entraîné une déshumanisation dont les conséquences ont été largement commentées ces dernières années. Cette déshumanisation a été attânuée dans les pays en voie de développement par le scutien d'une solidarité familiale autour du malade.

Un autre débat n'actualité est celui de la dimension de l'hôpital dans les pays en voie de développement. Paudraitil reproduire ici les modèles des gigantesques établissements de béton et de vierce avec les technologies de pointe, avec tout ce que cela comporte conne conséquence en termes de charges récurrentes et de renouvellement des équipement ? Ou au contraire, imaginer des structures hospitalières légères capables de répendre à l'essentiel des besoins des populations ? Ce débat est loin d'être clos. On assiste encore à l'inauguration de grands ensembles hospitaliers dans certains pays construits à grands frais, qui malheureusement ne profitent qu'à une minorité résidant dans les capitales, et dont le fonctionnement accapare l'essentiel des ressources publiques.

III - PLACE DES GOPETANX DANS LE SYSTEME DE SANTE AU MALI

Le système de santé d'un pays reflète toujours son modèle de société. (cf 5). Le système national de santé au Mali est constitué de l'ensemble des structures publiques et privées à but lucratif ou non, assurant les services de santé à l'ensemble de la population. Les hôpitaux appartienment aux services publics de l'ETAT. Ces derniers sont organisés suivant un mode pyravidal. Plusieurs catégories d'hôpitaux ayant diftéres es compétences sont implantées à différents étages de la pyramide de santé publique.

Au sommet de la pyranide se trouvent les hôpitaux nationaux qui ont une vocation territoriale nationale, entre le sommet et la base se trouvent les hôpitaux secondaires et les hôpitaux régionaux. Ces deux ont un profil et un rayonnement différents.

D'une manière cónérale, tous les hôpitaux sont des structures de référence pour les échelons périphériques. Ils ont une vocation essentiellement curative cu réhabilitable à la différence des centres de santé qui développent principalement des activités préventives et des soins de premières nécessités.

L'hôpital participe également à des activités préventives (suivi des grossesses à risque, planification familiale, dépistage précoce des épidémies, conseil diététique...).

A ce jour, le secteur hospitalier est exclusivement Etatique. A côté des hôpitaux, depuis quelques années et à la faveur de la libéralisation du secteur sanitaire, des cliniques privées de sont développées. Leur rapport avec les hôpitaux n'a dipendant pas été réglé complètement. Leur articulation est flous, complémentarité ou concurrence, rien d'assez clair.

III 1 - L'allocation buduétaire : aujourd'hui, l'ETAT consacre au secteur public hospitalier 70 % du budget de la santé pour les hôpitaux nationaum (NATI, P'G, NGT); 7 % pour les hôpitaux régionaux et secondaires, 16 % pour l'administration et le reste aux formations périphéries soit 7 % (cf 11).

Jusqu'à une période récente le financement de l'hôpital public a été à la charge exclusive de l'ETAT. Malgré l'allocation d'Importantes ressources, celles-ci ne semblent pas couvrir les besoins de fonctionnement de l'hôpital. En fait, pendant longtemps, des ressources provenaient de donnateurs ont comblé ces écarts en partie. Et très rapidement, il est apparu qu'il faille suppléer ces ressources. L'ilée de faire participer les malades au financement des hôpitaux a été développée. Les concepts de recouvrement de coût, d'autonomie de gestion ont été mis en avant.

III 2 - L'allocation des ressources humaines

Les hépitaux nationaux occupent 12,90 % du personnel socio-sanitaire. Les services régionaux occupent 65,69 % soit 3677 agents.Le personnel de l'hôpital régional de Mopti compte au total 54 en 1990 soit 1,38 % du personnel des services régionaux. Au soin du personnel socio-sanitaire, il y a au total 214 Médecins Spécialistes, soit 3,82 % dont 76 pour les hôpitaux nationaux et 46 pour les services régionaux.

III 3 - La place de l'hôpital dans l'offre des services

La charge de la morbidité traitée par les hôpitaux donne un aperçu de leur importance dans le système national de santé (cf.[2]). En effet les premières causes de morbidité de la région de mopti sont:
Les maladies infectieuses dont les bronchopneumopathies 248 cas, les fièvres assymptematiques 88 cas, les diarrhées sévères 156 cas, les convulsions fébriles 97 cas, la fièvre typhoïde 55, le tétanos 43, la méningite 39 et la tuberculose 23 cas. les amibiases comptant 18 cas. Les hernies 104, la toxémie gravidique 64, ETA 61 et les tumeurs 64 cas. En comparaison avec l'hôpital du point G en 1288, c'était les cardiopathies,

métaboliques qui constituaient les promières causes de morbidité of n.º 0.

III 4 - Cadra réglementaire or institutionnel régissant les hôpitaux en République du Mali : Annexel.

les atteintes hépatique, les dystecies, et les maladies

- L'ordonnance 77 - 54 du 13 octobre 1977 fixe le régime des hôpitaux. Dans son article 1, les hôpitaux sont considérés comma des convices publics de l'ETAT. L'article trois du premier chapitre, stipule que les hôpitaux sont placés sous tutelle du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales (MSP/AS) et dirigés par un Médecin Directeur. Au chapitre II, article 6 il est noté que l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des recettes des

hôpitaux est inscrit au budget de l'ETAT ;

- Le décret 243 réglemente le système de tarification applicable aux hôpitaux ainsi que le niveau de rémunération des actes effectués par ceux-ci;
- De 1934 à 1993, la loi 84 22 du 17 mars 1984 fait jouir les hépitaux du statut de service rattachés à la Direction Nationale ou aux Directions Régionales de la santé;
- L'ordonnance 79 9/CMLN du 19 janvier 1979 porte sur les principes fondamentaux de la création de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics ;
- En 1993 la loi 90 110 érige les hôpitaux nationaux en établissement public à caractère administratif (E.P.A). A ce titre, ils jouissent d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière. Cette évolution en pratique ne s'est pas matérialisée à ce jour par les structurations indispensables.

La distinction entre les hôpitaux nationaux, régionaux et secondaires semble au regard des textes , liée jusqu'ici au niveau de rattachement de ceux-ci aux services centraux ou régionaux.

La corte sanitaire (cf.[3]; pp:16,23), a tenté d'établir une typologie et un profil de configuration pour ces établissements. Celle-cl n'a pas été traduite à ca jour par une réglementation formelle.

On notara dans les principes énoncés par les autorités de la santé publique que :

- les hôpitaux nationaux assurent une couverture nationale. Autrement, ils constituent les structures ultimes de recours de tous les écholons périphéries. Dans cet ordre d'idée, les hôpitaux régionaux et secondaires jouent le même rôle pour les écholons inférieurs;
- les hôpitaux nationaux sont tous implantés dans la capitale sauf le cos de l'hôpital de Kati situé à proximité de la capitale ;
- en principe, dens l'esprit des différents textes, les hôpitaux nationaux peuvent être ouverts n'importe où sur le territoire. La concentration des hópitaux nationaux dans la ville de Esmalte a comme conséquence d'entraîner une disparité dans la répartition des infrastructures, des spécialités et de favoriser l'accès des hôpitaux nationaux aux habitants de la capitale;
- l'inchalmement de la référence et du recours qui prolonge le principe énoncé ci-dessus, n'est pas respecté en pratique, véritablement, les hôpitaux ne fonctionnent pas

selon de schéma. Pariout en effet, les malades, pour leur premier contact s'adressent aux hôpitaux. D'où l'engagement des hôpitaux par des cas qui auraient pu être traités à l'échelon infériour;

- l'avenir devra préciser la configuration minimale de ces structures, leur niveau d'équipement, les gammes de prestations, suivant des normes de qualité à fournir, une répartition spatiale favorisant un meilleur accès à toutes les populations.

III 5 - Organisation des hépitoux régionaux

Dans chacune des capitales régionales il est implanté un hépital a l'ional sauf à Koulihoro, Kidal et Bamako. Actuellement, ces hépitaux jouissent de statut de services rattachés. Deur organisation est quasi standard. Els disposent tous d'une commission administrative chargée du contrôle et de l'orientation des programmes de l'hôpital. Cette commission est dirigée par la médecin directeur de l'hôpital ascisté de daux chafs de division dont l'un est technique et l'autre administratif et financier.

Les hôpitaux régionaux sent organisés en des services placés sous le contrôle du chef de service. Essentiellement, leur configuration est uniforme et comporte :

- un pervice de médecian, un service de chirurgie, un service de pédiatria, un fanteuil dentaire ;
- une pharmacie hospitalière, un laboratoire, un service de radiologit. Lous capacité d'hospitalisation et leur équipement sont hétérogènes. Mais tous bénéficient d'une allocation de crédit de l'ETAT et pratiquent des systèmes de tarification conformément au décret 243. Actuellement les hôpitaux régionaux participent au processus de planification sanitaire décentralisée (cf.[13]).

IV - Recouvrement des coûts et autonomie de gestion

IV 1 - Principa de système

Les établicse cents publics de la santé ont subi l'effet de la crise de financement public. Leurs crédits publics ne parvenaient plus à couvrir leurs besoins de fonctionnement. Les conséquences d'une telle situation ont été durement ressenties au début des années 1980: dysfonctionnement, baisse de la qualité des prestations (cf.[15]). Pour l'ETAT, il était bors de question d'accroître les crédits alleués, ou d'entreprendre une réallocation des ressources car, les hôpitaux jouissent dájà d'une part importante des ressources publiques. L'idée du recouvrement des coûts à jailli et fut introduite comme méthode pour générer des ressources additionnelles. Celle-ci semble tellement contemporaine des Programmes de reformes économiques qu'en me paut résister à établir un lien étroit

Dans le chs des hepitaux pour lesquels la rémunération des actes n'était pas une neuveauté, il fallait, pour obtenir le maximue de ressources, renforcer le recouvrement des recettes, autrement dit réduire les gratuités et les parts de recettes tolérées jusqu'ici puisqu'elles ne servaient qu'à "enrichir le tréser public". Les autorités administratives des hépitaux ont donc fait preuve d'imagination. Que pouvaient-elles faire lorsque les principaux débiteurs étaient l'ETAF et les collectivités ? Où lorsque le personner ne sentait pas une amélioration de Jeurs conditions de vie ou de travail imputable à ce nouveau système ? Pout-êirs, il y a eu des décisions peu rationnelles de gestion telles la faible implication des techniciens, l'allocation budgétaire non ponctuelle.

Notre analyse a pour but, non pas de faire le diagnostic financier mais d'emminer les limites de ce système de gestion, de diterminer le niveau munimum des recettes en cas d'application rigoureuse da système; de savoir si ces recettes couvrent les basoins de financement de l'hôpital.

IV 2 - Les expáriosces de recourrement des coûts appliquées au secteur hospitalies public au Mali

A la suite d'une étude demandée par le MSPAS à l'IPGP et la CMRA portant sur l'emélioration des mécanismes de financement et de gestion des hépitaux, ces derniers ont été autorisés à participer à leur propre financement en se servant directement des recettes générées localement. En pratique, ces recommandations devraient servir de projet test à l'hôpital Gabriel TOURE d'abord en 1963. En 1985, l'expérience fut étendue aux autres hôpitaux nationaux (P'S, Kati). Le centre d'odontostomatologie et l'hôpital de Ségou ont été admis au système en 1987. Ce n'est qu'en 1989 que le système fut généralisé.

PAUSUE H

DIANGER OF LOS OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

I Méthodologie :

Nous nous proposons de faire une simulation des recettes susceptibles de résulter de la rémunération des prestations fournies par l'hôpital régional de Mopti. Ces recettes seront mises en rapport avec les coûts supportés par l'hôpital pour fournir la gamme régulière de prestations qu'il assure aux populations.

Danc dette démarche deux éléments importants seront pris en compte : d'une part les charges, d'autre part les recettes. Il s'agit d'avoir une bonne estimation des coûts et d'identifier les paramètres qui rentrent en ligne de compte.

Sachant que les coûts évoluent, neus avons analyser cette évolution afin de mieux cerner dans un premier temps les nuances et avoir une meilleure approximation.

Les paramètres de simulation sont :

- 1 Le volume d'activité et sa tendance d'évolution.
- 2 La bavidication appliquée.
- 3 Les catégories de gratultés accordées par le système.
- 4 La part du crédit de l'ETAT dans le fonctionnement de l'hopital régional de Mopti.
- 5 Le coût moyen de l'ordonnance et des examens complémentaires.

En via de requeillir les données susceptibles d'entrer en ligne de compte dans l'analyse, nous avons effectué un séjour à l'hépital régional de Mopti. Ce séjour a porté sur la période allant du 3 mars au 30 juin 1992.

Certaines données telles que celles relatives aux dépenses ont été requeillies auprès des services comptables et financiers de l'aépital. D'autres, ayant trait aux activités ont été obtenues directement dans les services à partir des registres d'hospitalisation, de consultation, de radiographie, d'analyse de laboratoire. Enfin les données relatives à la consommation des midicaments ent été relevées à la pharmacie. Pour l'ensemble des données, la collecte a porté sur les années 1988, 1980, 1980 périodes pour lesquelles les enregistrements ent été satisfaisants.

II - Matirial

II 1 - Supports don demnées

1 - Les documents comptables :

- Le livre journal où toutes les dépenses sont enregistrées au jour le jour,
 - Le tableau des tarifs pratiqués en cours,
 - Le brouilland de caisse : tenu à la pharmacie, il rend compte des recettes quotidiennes.

2 - Les documents budgétaires :

Ils rendent compte de l'éxecution du crédit alloué par l'ETAT. Il s'agit de l'ensemble des documents relatifs à la liquidation des dépenses effectuées pendant la période.

L'ansemble de ces documents ont fait l'objet d'un examen détaillé afin de mieux apprécier le financement de l'hôpital par source.

3 - Les supports d'activité :

- Les registres de consultation : les données ont été compilées dans tous les services qui effectuent des consultations externes. Ces registres ne distinguent pas les consultants des consultations ;
- Les registres d'hospitalisation : tous les malades ayant séjournés dans l'hôpital au cours de la période sont supposés être pris dans la calcul ;
- Les registres des actes du plateau technique : sont peu exhaustifs pour un usage fin. En effet ils ne différencient pas l'offre en faveur des malades externes de celle fournie aux malades hospitalisés;
- Les couches des ordonnances délivrées au cours de la période archivées à la charmacie.

II_2 - Les modalités d'étude :

Nous n'avons pas toujours en des données homogènes. Nous avons dont chaque fois interrogé le personnel et les malades poit isclement soit en groupe de débat afin d'apporter des corrections aux données initiales : annexe2.

Hous avons été nussurés par le lait qu'il a été reconnu ananimement que pour la période d'étude, les registres ont été tenus avec munichen sous la supervision de Médecin du Monde contrairement aux arnées precédentes.

III Prásentacion de l'Obsidel mácicael de Mopti

L'hôpital régional de Mopti a été créé en 1956. Il couvre huit cercles et une commune qui composent la région de Mopti. Cette région compte 1.400.000 habitants pour une superficie de 78.635 km².

L'hôpital régional de Mopti couvre une superficie de 80.000 m2. Les structures qui le composent sont :

1 - Un bloc d'recueil avec :

- un service administratif et financier,
- un bureau du midecia directeur,
- un bureau des entrées,
- une salle de consultation externe.

2 - Un bloc technique comprenant :

- un service de radiologie,
- un laboratoire,
- un bloc cpératoire à deux salles dont une septique,
- un cabinet denteire de consultation et de solas externos.

3 - Un pavillon de lédesine Générale à un étage comprenant :

- 1 salle de 2000 entégorie à 2 lits pour l'ophtalmologie,
- 8 sallas da 3º de tégorie pour la médecine et la pédiatris,
- 2 salles de l'écotégorie à 4 lits pour la médecine,
- 2 salles de coilette,
- 1 cabinet de consultation et d'opération pour l'ophtalmologie (centre yeelen)
- 1 cabinet de consultation de médecine générale,
- 1 cabinat de consultation en pédiatrie.

4 - Un pavillon de chirurgia admérale et de gyneco-obstétrique à un étage dont :

- 2 chambres à 4 lits de première catégorie,
- 3 chambros de 2^{mg} catégorie,
- 7 sellos 000 outégoria,
- 1 bureau de concultation chirurgicale,
- 1 burdau de consultation en oto rhinolaryngologie,
- 2 salles de trisoutes.

5 - Un batiment of st troovent amexics :

- la cuisine - la buanderie - la pharmacie hospitalière.

6 - Un bâtiment coreranni :

- un magazin - una morque et enfin un local pour groupe Slactrogène.

CAPACITE OF NYHORESTA :

Le nombre de Lits est de 101, dont 39 en médecine, 48 en chirurgie, 12 en pédiatrie, 2 au centre yealen.

Le personnel est au total de 31 dont 3 chirurgiens, 1 médecin, 1 pharmacien, 1 pédiatre, 1 dentiste, 1 ophtalmologue, 1 spécialisce en O.R.L, 16 infirmiers d'Etat et 6 infirmiers de santé.

FARITE IF

BEGULTATE

Cette partie est subdivisée en deux :

- La première est purement descriptive et consiste à présenter les principales données sur les activités conduites par l'hôpital au cours de la période allant de 1988 à 1990. Elle porte également sur les charges supportées au cours de la même période ainsi que les modes de financement mis en jeu jusque là.
- La deuxième partie sera analytique et portera sur la simulation des différentes possibilités d'autofinancement.

I - Description et analyse des activités

Ce chapitre est consacré à la description des activités ordinairement réalisées à l'hôpital régional de Mopti.

Il s'agit assentiellement :

- des consultations externes,
- des interventions chirurgicales,
- des radiographies,
- des actes de biologie,
- des hospitalisations,
- récemment fut introduite la vente des médicaments cosettiels aux malades hospitalisés.

Les données compilées relatives à ces activités sont rassemblées dans les tableaux suivants :

- 1 Récapitulacif des activités.
- 2 Evolution au volume de consultation.
- 3 Evolution du volume d'hospitalisation.

Tabloau 1 : évolution des différentes activités hospitalières

Désignations	Période			
	1988	1989	1990	
Consultation	12485	13114	19238	
Hospitalisation	1595	2383	2431	
Journées d'hospitalisation	10587	16391	17014	
Sejour moyen hespitalier	0,6	The same of the sa	(
		5,9		
Radiographies	1859	1.763	1412	
Examens de Laboracoiro	7035	14604	11323	
Interventions chirurgicales	620	1212	1317	

Tableau 2 : Évolution des activités de consultations

Designations	Années				
-	1986	1987	1988	1989	1990
Médecine			8964	8174	5060
	8684	5757			A W APPROXE
Pédiatrie			559	2452	1558
		2935			
Chirurgie			1079	2295	4264
_	1489	1416			
Cabinet dentaire			1883	193	1881
	2053	3648			
Ophtalmologie	!				5898
	3855	3750			4
O.R.L		-			577
Total					
	15081	16865	12485	13114	19238

<u>Tableau 3</u>: évalution des hospitalisations dans les différents services

Décignations	Années				
	1995	1987	1988	1989	1990
Médecine	0.34	747	579	702	694
Pédiatrio	254	568	323	633	626
Chirurgle-gynada-oustatel.	546	618	693	953	1028
Ophtalmologie		2.6		90	86
Total	1494	1.959	1595	2383	2431

1 Les consultations externes

Les consultations externes intéressent l'ensemble des malades qui ent été vus en consultation externe. Sur toute la période, de 1988 à 1990, le volume des consultations s'est accru de 65 à. Cet aucroissement n'est pas uniforme comme en témoigne l'analyse détaillée :

- la niveau le plus flavé de consultation a été réalisé par la médecine générale. Ce niveau est resté maintenu pendant toute la période,
- seul le dervice de chirurgie générale a connu une élévation progressive du volume de consultation (cf fig 1),
- la cabinet dentaire a connu le niveau le plus bas d'activits,
 - sa plaintria, le volume de consultation a varié en dent de colo.

A l'examen de la Fig2, on observe que :

- la médecine scule a réalisé près des 3/4 des consultations externes en 1938 clors que les trois autres services se partagent le 1/4 restant dans l'ordre décroissant: le cabinet denhaire, le chirurgie, la pédiatrie ;
 - les daux années suivantes ent été marquées par :
 - * une baissa de la contribution de la médecine,
 - » une paraidipation de plus en plus importante de la chirurgie,
 - * en 1930 apparaissent deux nouveaux cabinets de consultation, élargissant ainsi la gamme d'activité de l'hôpital : l'ophtalmologie et l'ORL qui réalisont compactivement 30,65 % et 3,03 % des consultations externes.

La même année, 79 % des actes cont effectués par l'ophtalmologie, la médecine et la chirurgia.

Tablers 4: invertance des consultations par service

Souviood	Piriode es pourcentage			
	1930	1089	1990	
Médecina	71,80 3	52,32 %	26,30 %	
Pédiatrie	4,55 2	13,68 %	8,09 3	
Chirusgie	6,54 %	17,50 %	22,16 %	
Cabinet danuaire		1,50 %	9,77 %	
Ophtalmolegic	A State of the second of the s		30,65 %	
0.R.L	F FOR T T STATE BOOK AND		3,03 %	

2 - Les hospit Plantings :

Elles incéressent l'ensemble des malades dont l'état a nécessité en séjour de plus d'un jour dans l'établissement.

Globaloment le volume d'hospitalisation a augmenté.

Dans le détail, cette augmentation a été progressive, le tableau n° 3 cc la figure n° 3 montrent un niveau faible de 1986 à 1988. Ce niveau devient considérable entre 1988 et 1990 et se stabilise là par rapport au chiffre de 1989.

L'analysa détaillée des hospitalisations n'a pu intéresser que les arnées 1909 et 1990. Pour ces périodes on observe que :

- 12 Calcurgle south eccupe 40 % puls 42,28 % en 1989 et 1990.
- la médecine occupa 28,54 % en 1990,

- la piciatrie vicat en 3 M position avec 25,75 % la aére aanés
- le contre y selen acrive en 4th position et effectue 3,53 % des herpitalisations de l'hôpital.

Autra fait marquant est que les hospitalisations ont augmenté en chirungie alors que partout ailleurs elles ont légèrement d'aincl.

On conclu alors que l'accroissement global constaté dans les hospitulisations est imputable à la chirurgie.

3 - L'imageria núdicala :

Le torreru n' 1 cévile une baisse progressive du nombre de cliché ; coit 1859 en 1988, 1763 en 1989 et 1412 en 1990.

4 - Les interventions chiruccicales :

Elles caglobent celles de la petite et de la grande chirurgie. Elles ont progressivement augmenté sur la période. Ceci semble étre colérent avec le volume d'hospitalisation.

5 - Les examens biològiques de laboratoires :

Les données s'y rapportant ne permettent pas une différenciation noute entre les volumes des actes. Cependant une analyse globale révèle un accroissement considérable de leur volume : 61 % d'accroissement entre 1988 et 1990.

6 - Les prestations de la pharmacia hospitalière :

Nous actimens leur volume à partir de l'évolution du chiffre d'affaire, le prix des médicarents n'ayant pas changé au cours de la période.

Ce chiffre d'alfaire de 1989 a été multiplié par un facteur 5,76 en 1990. On peut le prendre pour un accroissement assez important de l'activité de la pharmacie entre le 16 octobre 1939 et la fin de l'exercice 1990.

Fig 1 : EVOLUTION DES CONSULTATIONS PAR SERVICE

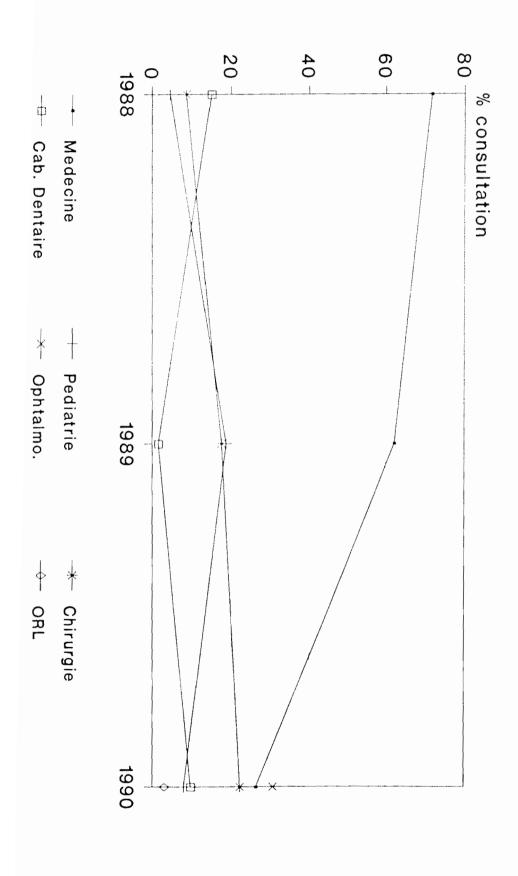
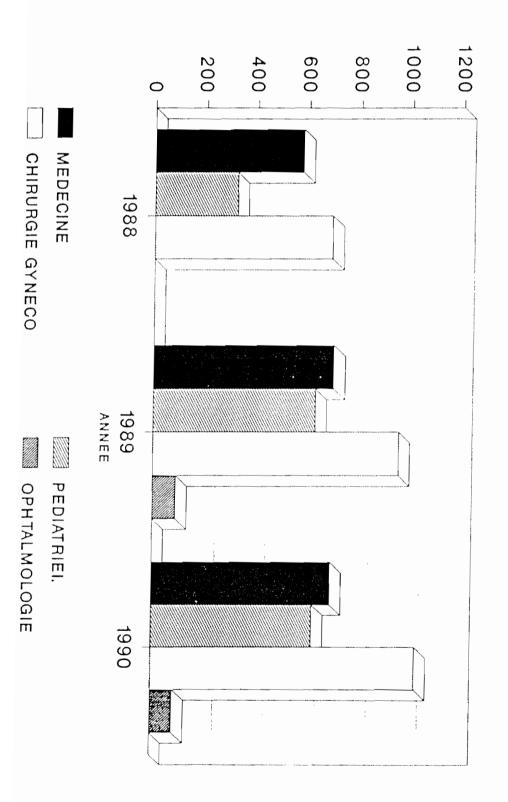


Fig 3 : EVOLUTION DES HOSPITALISATIONS.
PAR SERVICE



II - Descripcion et amilyse des upernses

dépenses de fonctionnement enfocuées au cours des exercices 1988, 1989, 1990. A con effet, nous effectuerons une description de la structure et de l'évolution de ces dépenses. Ainsi, nous considérant acomma éspenses de fonctionnement, toute dépense soncare et de l'hopital.

Cotta définition anclut alors les dépenses d'investissement. Calles-ei rentrent dans le cadre de la rénovation, du renouvellement des équipements et dans la formation.

Los denuise se rapportant à cette analyse sont compilées dans les tablique di dissous (5, 6, 7, 8).

II_1 - Structure des dépantes

1 - fes depanses du neuropeal

Sous cette rubrique sont regroupés les salaires et accessoires de salaire, les aventages payés aux fonctionnaires et conventionnaires et conventionnaires exacquant nu budget de l'HAT reste unbore le seul courveyeur de ressources pour le financement des salaires.

2 - Simpleons that orbit is explained proprietious

Sont regroupées pous coute ou rique toutes les dépenses ayant trait à l'approvisionnement en pélicanement, consommables et réactifs.

3 - Les of parage d'alimandation

Il s'agit des dépenses consacrées à la restauration des malades hospitalisés et du personnel assurant la permanence après les heures de service.

4 - Matre 1 Praise

Nous avons procédé du regroupement des dépenses de fonctionnement puiterts :

- achat de camburant,
- achat de habeifiant
- la maintenance,
- achab de formature et matériel de bureau.
- achat de produits et matériel d'entretien,
- les limis d'élourriuité, d'aza et de téléphone,
- l'appui secial et les dependes allant dins le sens du remboursement des destre à count serme.

II_Amalyer of Evelution detail energy:

Tablogu 5 : évolution des déponses, toutes sources confondues

Rubanag car	Périodes				
-	1988	1989	1990		
Frais du personnel	23 506 885	31 258 000	28 3 13 212		
Dépenses en med. et rêcu.	13 360 600	10 771 000	19 288		
Alimentations	5 207 080	5 636 000	100 7 288 100		
Frais divers		6 705 150	18 496 255		
Total	46 309 085	54 370 150	73 694 182		

Tableau 5 : fréquence relative des différents postes de dépenses

Rubriques	Période et pourcentage		
	1934	1989	1990
Frais as personnel	51,52 %	57,49 %	38,40 %
Dépenses en mari, et méde.	23,80 %	19,81 %	26,58 %
Alimentations	11,40 \$	10,36 %	9,88 ដ
Frais divor:	0,20 3	12,34 :	25,04 %
Total	100,00 3	100,00 3	100,00 %

Les cableaux 5 et 6 dennent les chiffres annuels de chaque catégogle de dépences pendant les 3 années d'étude.

Globaloment il y a ou 17,17 % d'augmentation des dépenses antre 1988 et 1988, Entre 1989 et 1990, 35,54 % d'augmentation à été constatés (el. fig 4).

Lersqu'en s'intérense au mode d'évolution de chaque rubrique, en ebserve de que dénote la fig 5 :

- une supériorité nette du niveau des dépenses du personnel pendent teuts la période d'étude. Ces dépenses ont cependant augmenté entre 1988 et 1989 soulement ; entre 1989 et 1990 elles ent helesé. Mais la différence globale est notable soit 10 % ;
- una ilévation considérable des dépenses en produits pharmacoutiques soit 46, 06 % au total ;
- les déposes d'alimentation ont faiblement augmenté chible 1980 et sont relativement élevées entre 1989 1999 au cobid 10 agnentation est de 38 %;
- las ivais divers out subi la plus focte croissance soit 74,40 % chara 1988 at 1989 et 178,8 % (soit deux fois plus) entre 1988 et 1989

- 1 La majorité des charges de l'hôpital est constituée par les frais du personnel. En effet en 1988, comme en 1989, ces frais sont restés supériours à la meitié des charges totales : respectivement 51,52 %, 57,45 % . Ce n'est qu'en 1990 que ces frais se cont amoindais, soit 38,40 % du total.
- 2 Los dépenses en médichents et réactifs occupent le second rang bles que leur proportion à légèrement laissé : 28,8 %, 19,81 % et 26,5 % respectivement de 1988 à 1990.
- 3 La part des facis d'névellerie ou alimentation a progressivement baissé : 11,4 % en 1983, 10,36 % en 1939 et 9,88 % en 1990 soit moins de la 10° partie des dépenses totales.
- 4 Les frais divers ont beaucoup augmenté car de la plus petite proportion en 1938 (8,80%), ils ent occupé 12,34 % en 1989 dépassant aussi les dépenses d'alimentation. En 1990, ils constituaient déjà le 1/4 des dépenses totales.

Cet acordissement des dépendes constaté pendant la période d'étude, somble haputé desentiellement aux rubriques des produits phasesuriques et aux frais divers.

Alaci, nous rors proposons de voir en détail ces deux postes.

5 Evolution for hiven.

Tibleau 7: Ventilation des frais divers entre les principaux postes

Rebrique:	Perlode					
	16.55	1963	1990			
Produits makir. diene.	157 300	1 450 000 1	1 460 000			
Fournit mater. bur.	1 600 300	762 250	1 009 360			
Carburack-Isbuiffons	1 335 000	2 221 900	2 122 000			
Maintenance	350 000	174 000	1 421 000			
Appui scolal	250 000	311 000	100 000			
Eau-ElactTel. phone	14 732 237	16 130 305	10 187 705			
Autres frais	141 620	1 776 000	775 000			
Total	1 35 575 747	22 835 755	17 075 005			

Les maisons de l'élévation des frais divers en 1989 semblent liées à colle des frais de l'eau -électricité-téléphone.

En tendance, prosque tous les postes ont subi une augmentation au cours de la párisée. Cependant il y a eu une diminution éen facés allogée de service social.

La deuxilma plece est occupée par les dépenses en fournitures et metériel d'antratiens et la 3° place aux matériels de publié. Les fruir de carburant et de lubrifiant regroupés caus la bableau di-espaus arrivent en 4° vang.

6 Frolucion - co Afroncos co rendeple abergacoutiques

Tableau 3 : vertilation des dépenses pharmaceutiques selon les sources de flagmentante du 10 octobre 1900 à octobre 1990.

Rebrically	\$500 co.					
	Cousta propre	TATE SEEDUS	Medecin de Morjos	Iotal		
Médicom acs	7 715 745	5 37 5 570	2 1/8 519	12 057 584		
Papeterie (andersame)	220 765	-		220 225		
Réactifs	V. 4 U 7	-	*	984-017		
Consommables	405 200	2 258 735	1 548 043	4 311 778		
Film-racio	1 44 500	33) 940		1 975 010		
Total	[8 37 C C 7	3 272 975	4 020 302	13 569 614		

De tablicau & indique que le budget de l'ETAT est le principal pourvoyeur de ressources en dotation de médicaments. Ensuite, les recettes propres arrivent en 2° tour. Ces deux sources assurent 75 % des départes de médicaments.

les Médicins du Monle, principal donateur extériour, sont à 25 %. On tableau révèle l'importance des dépanses en médicaments soit & % du tobt i de coûte rubrique.

Les conscienables oucueant 23 %, les supports de papeterie conscient 1,2 % des dépenses totales, les réactifs occupant 11,8 % des dépenses let.

Motons que l'intervencion de l'ETAT s'inscrit dans le cadre de l'initiative de Banaho; qu'un peu moins du tiers des recettes totales de l'hôpitul en 1990 est dépensé par la pharmacie hospitulière essentiallement dans les médicaments.



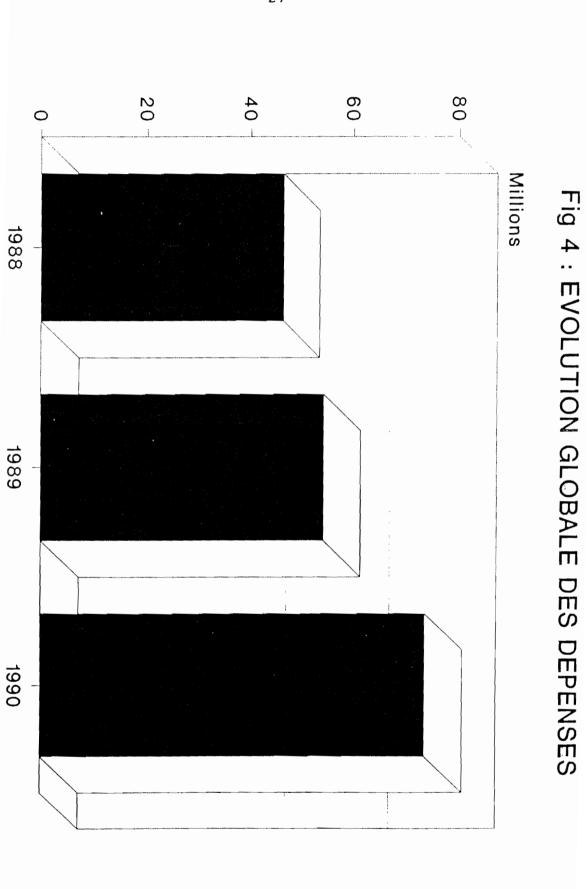
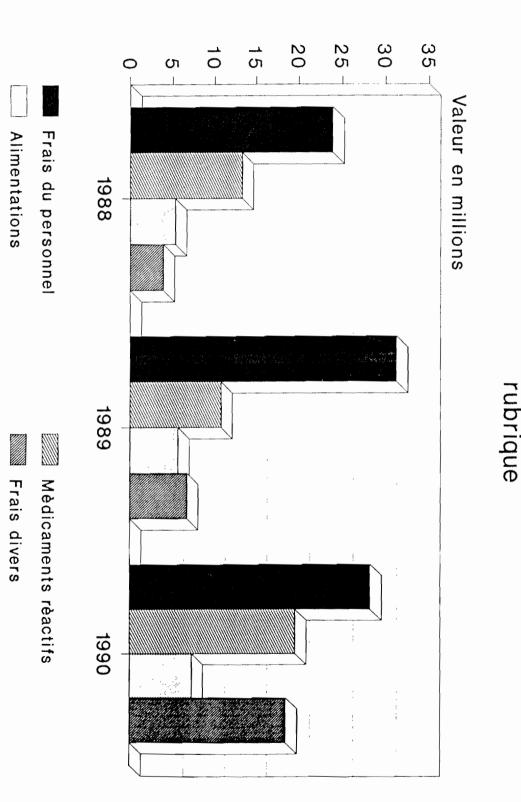


Fig 5 : EVOLUTION DES DEPENSES par rubrique



III - Deservation et évolution du financement :

- III 1 Shrigavia .
- 1 Difficition in Cinacos and :

El single de l'encouble des ressources financières mobilisées par l'hopital pour faire face à la totalité des dépenses occasionnées par la réalisation de ces différentes activités.

- 2 Classification des reasources financières de l'hôpital régional de Ropti :
 - Salon l'osigine on distingue :
- 2 1 <u>La dolation bedectaire de l'ETAT</u>: il s'agit des crédits alloués par l'FTAT pour le fonctionnement de l'hôpital, cas dotations commanuelles et notifiées suivant un rythme trimestriel.
- 2 2 Los receutes véaultant des prestations fournies par l'adjituit.
 - 2 2 has dons efficaciós par dos organismos et des particuliars.
- Solon la matero publicas ou privée de cos ressources:
 - 2 4 Tas gersoucces publiques :
- * Les dotations budoétaires de l'Etat. Elles couvrent essentiellement les calaires et accessoires du personnel, les produits pharmaceutique, une pactie des charges de fonctionnement de l'hôpital.
- * Les aides exterieures : elles cont sous forme de dons faits par les différents perbenaires de l'hôpital. Il s'agit principalement de l'CES "PDE" qui est sur place depuis 1988.

3 - Aventores et incorpi dense des modes de financerent :

3 - k - bes responded publiques : leur allocation se fait selon des véques blue précises des procédures budgétaires. En effet, l'hôpital perçoit teus les trois mois en principe une decation budgétaire dont la valeur est déterminée à i crance. Les canadions de trésorèrie quasi permanentes ont cataline des retayde considérables dans la notification des caldite vinciones la liquidation et la paiement des factures.

- 2 2 Ler ransources internes : elles étaient reversées entièrement au crésor public auparavant conformément à l'ordernance 44 bis. Depuis 1989, à la faveur de l'expérience d'autoconie de gestion, l'hôpital jouit de ces ressources propses. Cos ressources se limitent aux soules issues de la tarification des diverses prestations effectuées par l'hôpital.
- 3 3 Acs cubventions externes : elles sont variables et dépendent de la verenté des partenaires. Par conséquent il est impossible de baser un plan de financement sur ces ressources. Les qu'elles existent, elles constituent de véritables eppoints.

III 2 - Evolution du firencement de fonctionnement :

Globalchant, des ressources financières en dehors de celles ayant servi aux dépendes d'investissement, ont beaucoup augmenté au cours de la période qui nous intéresse. Elles ont passé de 20,35 % à 43,94 % soit de 46 300 085 F CFA à 55 846 570 F CFA et puls à 80 336 707 F CFA respectivement en 1988, 1989, 1990. Cedi docrespend à un accroissement de l'ordre de 57,5 % ontre 1993 et 1990. Les dennées s'y rapportant sont chiéfiées dans les tableaux suivants : 10, 12.

<u>Tableau 6</u> : évolution de todgre de l'enctionnement de l'hôpital réciens Lde Hopri

J. 4. N. A. V.	ter in the second secon			
Asbolyea	Années			
	1968	1999	1990	
Person.el	27 600	31 258	31 321	
Matériel (S. Mani) - Malenen)	9 761	5 661	7 246	
Frais de tranquotes	1 779	1 779	1 334	
Total	39 040	+2 598	39 901	

Dockront di teavoil du Mar/As (DAF) (valturo sa tillistro de iranes)

Tableau 10 : évolution en valour absolue des ressources (en milliere)

Rubriques	Années				
	1088	1989	1990		
Recettes	4 276 325	13 022 135	22 567 170		
Crédit El'A'l'	39 040 000	42 598 000	54 094 912		
Subvention exterioure	3 002 260	126 434	3 724 625		
Total	46 399 085	55 846 570	80 386 707		

Tablata 11: répartition des cocettes : 1986-1987-1988.cf14).

Répartition	ircosor	rsii	FSL	Ristourne pers.
Montant	2 025	357	238	596 015
1 5 1 1 2 5 1	1 155	695	405	
Pourcat. total	70 %	9 %	6 %	15 %

#Sd = fends social cational FSL = Tonds social local

TO = co procédé de répartition a été abroyé à partir de la mire en place de l'autonomie de gostion. (2009).

Tableque 14 : évolution du crédit des produits et matériels pharmaceutiques (hodges national)

Années	Donathan on produite of maceriel de pharmacie
1988	10 050 500 (22) des ressources)
1989	[16 271 000 (20,12 3)
1990	17 130 500 (26,43 4)
1991	26 (30 000

Tablett to : Evolution Pas recourse par Schotion

Consultations	114	. :4	15.17	1983	1982	1990
Hospitaliention	107 619	7 77 400	1 4 2 9	1 137 500	2 306 500	2 356 500
Consultations	1 007 100 1	1 594 713	673 500	1 137 905	2 753 n?u	3 146 200
Laboratoire	357, 5000.	78- 159	743 650	566 560	3 153 625	4 862 350
Radiologie	4 (40	16, 355	409 (10	767 500	2 134 100	2 328 500
Pharmacia	- 1	The second section of the second section of the second section of the second section s	-		1 476 420	8 518 770
Service dentaire	4-3 7-0	757 TO	131 250	155 619	703 050	854 350
Ophtaimologis			TO SHARE A CONTROL OF THE PERSON AND ADDRESS OF THE PERSON ADDRESS OF THE PERSON AND ADDRESS OF THE PERSON ADDRESS OF THE PERSON AND ADDRESS OF THE PERSON ADDRESS OF THE PERSON AND ADDRESS OF THE PERSON AND ADDRESS OF THE PERSON ADDRESS OF THE PERSON AND ADDRESS OF THE PERSON ADDRESS OF THE PE	erantifransk fillalistisk uitsprinsk kreine progeniuser. De	483 750	611 500
lotal	3 312 100 1	4 917 730	7 7 767 370	4 276 325	15 022 135	22 567 170

<u>Wahlesu 11</u>: évolucion des recettes selon les activités génératrices (en pourcentage)

	1235	1936	1587	1988	1947	1990
Consultation	40,58	32,19	29,63	26,59	17,71	12,65
Hospicalisation	35,25	70,96	357,32	28,99	21,18	13,94
Laboratoire	131,46	12,05	17,13	22,61	24,21	21,54
Radiologie	1,53	3,99	11,23	17,96	16,79	10,31
Pharmacie					11,33	37,74
Service dentaire	8,15	10,31	3,69	3,85	5,43	3,78
Ophitalmologis			una .		3,75	2,74
Total	1.00	100	100	100	1.00	100

- en valour alcolne, le crédit de l'ETAT est le premier pourvoyeur de fisancement (of tableau 9 16) respectivement 30 040 060, 42 608 000 et 54 094 912 en 1988, 1989 et 1990 ; Fig 7, 0, 9.
 - les appuis intérieurs sont restés très bus et ont irrégulièrement évolués contrairement aux autres.
 - c. ..ebs incóressant d'un peu plus près aux
 - that augmentation globale de 67 % entre 1983 et 1988 et de 12,30 % entre 1989 et 1990.
 - dans lo ditail on mote que :
- première source de rocathe en 1985 soit 52,75 % du total. Les hospitalisations producient 35,25 % la même année et les activités du placeau technique n'entraient que pour 13 % environ (cf.[tableau 10]). En 1800, les hospitalisations supplantant les consultations donc il y a eu inversion entre les deux sources. Ces rapports se sont maintenus jusqu'en 1988. A partir de cotte année, les recettes en provenance des activités paracliniques devienment les plus importantes [cf tableau n° 13 14, fig n° 5. Ces recettes propres finançaient 9 % des dépenses de fenctionnement en 1988, 23,31 %, 1989 puis 30,62 % en 1990. Elles ent dosc de plus en plus occupé de place dans le linancement et ce, grâce à l'acquisition par l'Hôpital Régional de Mooti d'une source supplémentaire qu'est la pharmacie hospitalière à partir du 16 octobre 1989.

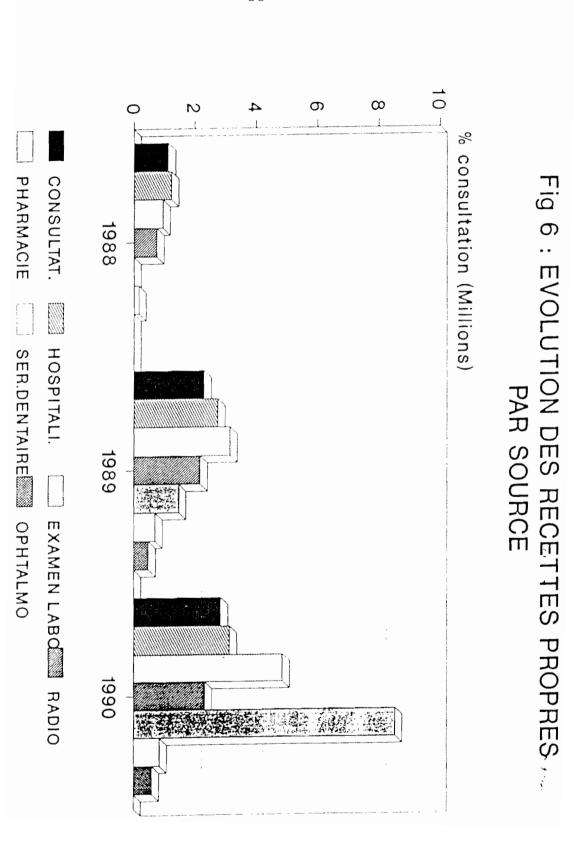
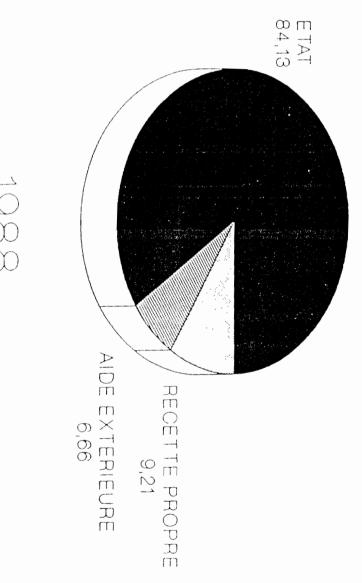
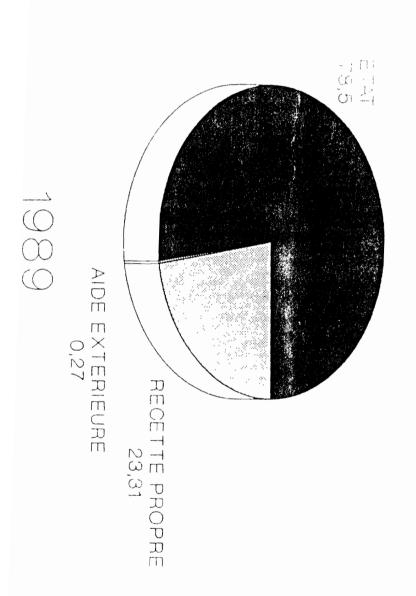


Fig 7 : EVOLUTION DU FINANCEMENT PAR SOURCE



8 8

Fig 8 : EVOLUTION DU FINANCEMENT PAR SOURCE



PAR SOURCE PAR SOURCE

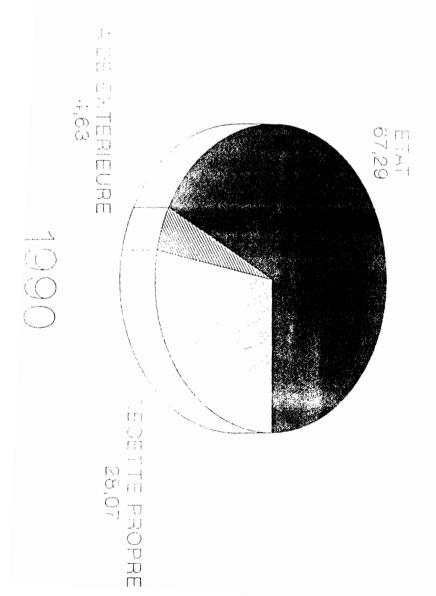
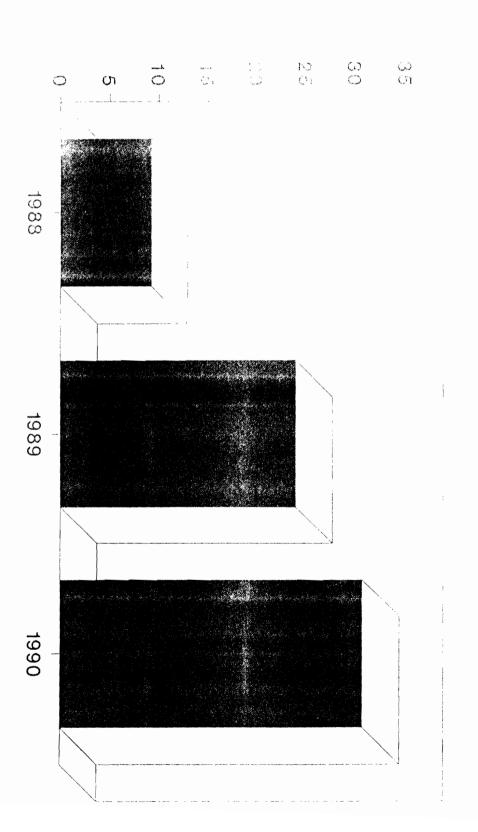


FIG 10: EVOLUTION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES DEPENSES DE PROPRES



IV - ANTARAS BOOKER REGIONALES DIVERSONALES

Nous analysems led for possibilités que possède l'hôpital à générer des racettes. Can capicités so situent à plusieurs niveaux et leur évaluation permat de dégager des limites de recouvrement des dépasses que l'hôpital engage pour produire ces services. Nous segments par conséquent que l'hôpital n'a introduit aucun chargement pendant le même exercice dans les modalités de linamestant. Nous aborderons cette étude sous les angles suivants:

- En un premier témps, nous établirons un rapport entre la totalité des recettes et les dépanses de fonctionnement. Dans ce cas, nous charchens à découvrir un éventuel excédent en fin d'emploitables ou tout au moins un équilibre budgétaire.
- Ensuite, nous allons comparer une partie de ces ressources, celles produites localement par l'établissement lui même, avec ces mêmes dépenses. L'objet d'un tel rapport est de nous donner une idée de l'indépendance financière de l'hôpital.
- 1 Rapport calca repsources totales et dépenses de fonctionnement

Le total des recettem est wis en rapport avec les dépenses de functionnament mobilinées toute origine confondue. Il est attendu d'un tel mapport qu'il nous renseigne sur l'équilibre des comptes de l'établissement.

On podvait s'attendre à l'une des situations suivantes :

- un situation encidentaire claire avec Q > 1 : les ressources dépassent les dépasses ;
 - une situation d'équilibre Q = 1 ;
- une situation déficitaire Q < 1 : dans ce cas les dépenses dépassant les ressources.

Table : le systation du repport res pur des sur déponses de fonctionnement

Désignations	Année				
	1988	1989	1990		
Ressources mobilisées	46 399 085	55 846 570	80 386 707		
Dépenses de fonctionnement	46 399 085	54 370 150	71 772 932		
Q = R/D = T1	1	Q = 1,01 > 1	Q = 1, 11 > 1		
Ressources excédentaires (R - D)	0	1 476 420	8 613 781		
Pourcentage	0 %	0,02 %	10,71 %		

Le tableau ci-dessus révèle que :

- en 1988 il y avait une situation d'équilibre,
- les excédents sont apparus à partir de 1989 et ont augments en 1990 où cet excédent équivaut à 10,71 % des ressources cette même année, soit 5 fois supérieures à celui de 1989.

Dans le chapitre précédent, les fig 7,8 et 9 montres à progressivement que l'ETAT se désengage contrairement à l'Assalon des recettes; l'apparition d'un excédent ne seculo au qu'à une élévation des recettes propres.

C - PAPPORT ENTRE LES RECETTES PROPRES ET LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des recettes propres rapporté à celui des dépenses de fonctionnement donne une idée sur leur contribution possible au financement des coûts récurrents.

 $\frac{RP}{DF} = Q$

RP : recette propre

DF : dépenses de fonctionnement

Ce quotient mesure l'effort de recouvrement des coûts entrepris par l'Hôpital Régional de Mopti. Le tableau n° 10 donne l'Evolution de ce rapport entre 1988 et 1990

Tableau 15	:	évolution du	taux de	recouvrement	(112.1)
	(de	e 1938 à 1990)			

Désignations	Années				
	1988	1989	1990		
Taux de recouvrement (T2)	9,21 %	23,95 %	30,62 %		
Recettes propres	4 276 325	13 022 135	22 567 170		
Dépenses de fonctionnement	46 399 085	54 370 150	73 694 182		

- ce tableau indique qu'en 1988, moins de 10 % des coûts récurrents étaient recouvrés ;
- en 1989 l'hôpital a recouvré environ 1/4 de ses dépenses avec ses recettes ;
- en 1990, ce taux atteint 30,62 % . Cette même année, les recettes de la pharmacie hospitalière pouvaient à elles seules couvrir 11,55 % des dépenses.

Une question se pose cependant : a-t-on atteint la limite de la capacité de l'hôpital à générer beaucoup plus de recettes, ou même à s'autofinancer ? Si on peut envisager un

accroissement de ce taux, sur quelles bases peut-on conduire ce travail ?

C'est dans ce sens que s'inscrivent les démonstrations qui vont suivre.

V ANALYSE DES LIMITES DES CAPACITES DE FINANCEMENT

Les perspectives d'autofinancement :

La méthodologie : nous avons considéré deux situations:

1 - Selon que l'hôpital n'accorde aucune gratuité : toutes les prestations sont payantes au tarif actuel. C'est l'hypothèse maximaliste ; nous convenons d'appeler les recettes issues de l'application d'une telle hypothèse "les Recettes Théoriques Absolues" (RFA). Elles sont évaluées de la manière suivante :

$$RTA = \sum_{i=n}^{n} [Nc_it_1 + Nc_2t_2 + \dots]$$

les exament de laboratoire les radiographies et les ventes de médicaments.

nous calculous les ETA pour chacun de ces cas.

2 - Selon que l'hôpital tient compte des gratuités accordées par les textes en vigueur. Dans ce cas, certaines catégories de malade ne payent pas à l'entrée du système (cas sociaux), d'autres payent partiellement les frais (enfants de 0 à 12 ans) ou sont pris en charge par les collectivités territoriales (les indigents). Nous convenons d'appeler les recettes issuer de telle hypothèse les Recettes Théoriques Potentielles (LTT).

$$RTP = \sum_{i=1}^{n} (Ac_i t_i - a_i) + (Pc_i t_i - b_i)$$

avec a = proportions des malades payant totalement les frais, avec b = proportions des nalades bénéficiant de rabattement des frais,

c = proportions de ceux qui ne payent rien.

3 - Les pacamètres pris en compte pour l'analyse :

Ils sont at nombre do 4

3 - 1 - <u>La volume des activités</u> : [cf tableau n° 1], pour chaque type d'activité neue avons considéré les volumes des prestations Sournies au cours des 3 années 1988, 1989, 1990.

3 - 1 - 1 les consultations externes

Nous avons adopté la notion de consultation plutôt que celle de consultant. En effet la méthode de collecte mise en place ne permet pas d'établir le nombre de consultants. Nous avons considéré aussi les consultations globalement sans distinction de service sauf pour la pédiatrie.

- 3 1 2 <u>Les hospitalisations</u>: Nous avons ici aussi considéré globalement leur volume étant donné que le tarif n'est pas variable.
- 3 1 3 <u>las activitàs du plateau rechnique</u> : (radiologia laboratoire)

Nove avent considérá lour volume global. Audune information dévaillés n'étant dispenible our des derniers, les chiffres feurnis restant une estimation par rapport à l'utilisation du plateau rechnique per les hospitalisés d'une part et d'autre part pur les externes.

3 - 1 - 4 La vente des médicaments :

pour déterminer les Recettes Théoriques issues de la pharmacie, nous avons considéré le coût moyen de l'ordonnance et le nombre moyen d'ordonnance par hospitalisation. Notons que le système prévoit que seuls les hospitalisés s'approvisionnent à la pharmacie [cf. 7]. Nous utiliserons la formule suivante pour le calcul :

RTA (de la pharmacie) = NMO X CMO X Nc Nc = nombre d'hospitalisations NMO = nombre moyen d'ordonnance CMO = coût moyen de l'ordonnance.

- 3 2 Les tarifs des actes : [cf tableau n° 15]
- 3 2 1 tarif des consultations externes :

La législation prévoit que les consultations sont payantes 500 F CFA sauf pour les enfants de moins d 12 ans et les indigents [cf décret 243 à l'annexe]. Une disposition interne à l'hôpital régional de Mopti permet d'accorder aux enfants de moins de 12 ans un tarif mensuel de 100 F CFA le ticket (cf n° 7).

3 - 2 - 2 Le tarif de la journée d'hospitalisation

Il est catégorisé selon le confort de la salle d'hospitalisation :

- première catégorie : 1000 F - deuxième catégorie : 500 F - troisième catégorie : 250 F

Les textes prévoient que les enfants et les cas de maladies sociales ou d'indigence bénéficient d'exonoration totale.

3 - 2 - 3 Tarif de radiographie:

Il est fixé à 2500 FCFA le cliché. Les hospitalisés bénéficient d'un rabattement de 50 % de ce montant. Des gratuités sont accordées à certaines catégories de malades.

3 - 2 - 4 <u>Tarif des examens de laboratoire</u>:

Ces tarifs sont déterminés selon la valeur des lettres. Les hospitalisés bénéficient là aussi d'exonération partielle de 50 % .

3 - 2 - 5 <u>Les prix des médicaments</u>:

Les médicaments sont vendus après une prescription en dénomination commune internationale sur un ordonnancier spécial. Les hospitalisés et le personnel de l'hôpital seuls y ont accès et au même tarif. Les gratuités restent accordées aux cas sociaux déjà enregistrés (tableau n° 18).

Tableau 17 : Marifs fixés acion la nature des prestations

	1988	1989	1990
Consultation			
Adulte	500	600	0.00
Enfant	0	100	1++()
Hospitalisation			
Adulte			
	1000	1000	1.10
catégorie 1	500	500	
catégorie 2	250	250	250
catégorie 3	0	0	0
Enfant			
Radiographie	2500	2500	2500
Soins Dentaire	1500	1300	1300
Laboratoire			
test d'emme	800	800	* * * *
NFS	1200	1200	11.000
GE	200	200	()
Glycémie	600	600	400
urée	600	600	600
Selle	600	600	500
Albumine	200	200	200
Sucre	200	200	200
Examen microscopique direct	600	600	500
crachat	100	600	500

En conclusion, de nouvelles dispositions internes dérogent au décret 243. Il s'agit principalement de l'application d'un forfait mensuel du ticket de consultation interne. De l'institution d'un tarif mensuel forfaitaire pour les enfants de moins de 12 ans. L'institution d'un 1/2 tarif pour les examens paracliniques en faveur des hospitaliers. En outre le malade doit déposer une somme forfaitaire de 5 000 F pour l'hospitalisation en Médecine et 10 000 F en chirurgie.

Dans notre étude nous utilisons des tarifs moyens pour l'hospitalisation et les examens de laboratoire soit respectivement 500 F et 560 F. Les raisons de ce choix sont pratiques :

- les salles d'hospitalisation présentent les mômes conforts de la 2° catégorie ;
- les examens de laboratoires sont enregistres du l'identité complète. Il est donc impossible de savoir le volume d'examen offert aux hospitalisés.
- 3 3 <u>Importance relative des différentes catégories de</u> malades dans la population :

Nous avons réparti les malades en 3 catégories:
- les malades qui payent totalement les frais, qu'il s'agisse d'un payement direct ou par l'intermédiaire d'un tiers ou même en différé: a%;

- les malados qui bénéficient de rabattement :b% :
- ceux qui présentent une Affection Sofiile [cf tableau n° 18].c%.

Tableau 18 : Importance des maladies dites sociales traitées par l'hôpital régional de Mopti en 1988.

Maladie sociale	Volume	
Tuberculose	15	
Lèpre	42	
Cancer	131	
Total cas sociaux	323	
Total des cas	2491	
Fréquence relative des cas sociaux	12,96	

Source : cf 2 pages 179,180.

4 RESULTATS DES SIMULATIONS

4 - 1 Les recettes théoriques potentielles (R.T.P) :

Pour calculer les recettes théoriques potentielles nous avons dû recourir à l'estimation de certaines valeurs des paramètres utilisés.

4 - 1 - 1 Le coût moyen de l'ordonnance :

Nous avons adopté l'estimation obtenue en 1986 pour l'hôpital régional de Mopti de l'ordre de 1535 F CFA (cf.[10]).

4 - 1 - 2 <u>Le nombre moyen d'examen de laboratoire par malade</u>

Il est de l'ordre de 1,5 en 1986. En appliquant ce chiffre au nombre de malade de 1990, tout en le supposant constant, on obtient ainsi une estimation du nombre d'examen fait par les hospitalisés. Pour la valorisation de ces examens nous avons admis un rabattement de 50 % du tarif des examens appliqués. Le reste des examens sera supposé effectué par les externes à un taux plein.

4 - 1 - 3 Le nombre moyen d'ordonnance par malade :

Il est de l'ordre de 3 en 1986 [cf 10], nous conservons cette valeur pour nes estimations.

4 - 1 - 4 Le nombre moyen de radiographie par malade :

Il est de l'ordre de 0,18 cliché pour un malade en 1990.

La formule générale des R.T.P. = Σ (Ncta)+(Nctb)

pour la même prestation avec x = rabattement du tarif (soit 50 % pour les hospitalisés à l'égard des examens paracliniques).

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant (exercice 1990) :

i=1

Tableau 19 : récapitulatif sur les Recettes Théoriques Potentielles (R.T.P.)

	Total 0	Pharmacie 7 293 hospitalière	Radiographie 1 412	Examens de 11 323 laboratoire	Hospitalisat° 17 014	Consultation 19 258 externe			Recette d'activité
	33 533 832	9 743 915	3 072 512	5 519 101	5 213 940	9 984 364			+0+2100
•	88,22	87,04	57,47	54,84	61,29	78,98	proport.	0/0 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	des tarifs plains
387	29 580	9 743 915	2 028 691	3 477 338	5 213 940	9 116 503		Recette	e pleine
	11,78	0	29,57	32,20	0	8,06	proport.	,	100 CO
445	3 953	0	1 043 821	2 041 763	0	867 861		Racette	Coccyct tomonta
	22, 60 7	12,96 1	12,96	12,96	38,71 3	12,96 1	proport	0/0 \$	קטל עג
	22, 60 7 581 503	1 450 540	K57 ;53	821 779	3 293 960	558 426	Ø	Pec :tte	des gratuites

le tableau 19 montre que plus de la moitre des R.T.E. est produite par la pharmacie et les consultations externes soit 19 728 279 F CFA.

Les autres activités n'occupent alors qu'environ le 1/3 des potentialités (il s'agit du laboratoire, de la radiologie et des hospitalisations).

Ailleurs parmi les deux catégories de payants les R.T.P. Provenant de la catégorie a sont l'essentiel de ces recettes.

On note que les gratuités coûtent en moins value à l'hôpital environ 7 581 603 F CFA. Les Recettes Théoriques potentielles arrivent à couvrir 46,72 % des dépenses de fonctionnement (année de référence 1990).

4 - 2 Les Recettes Théoriques Absolues (R.T.A) :

Elles seront évaluées sur la base de l'hypothèse maximaliste : aucune exonération n'est accordée.

R.T.A = Nc X T dans tous les cas (consultations, hospitalisations, examens paracliniques). Pour la pharmacie, nous calculons Nc = volume des ventes à partir du produit du nombre d'hospitalisés sur la période par la moyenne de prescription par malade hospitalisé. Ici, le tarif correspond au coût moyen de l'ordonnance.

Tableau 20: niveau des R.T.A. par prestations

Rubriques	Valeur Absolue
Consultations externes	11 542 800
Hospitalisation	8 507 000
Examens de laboratoire	6 340 880
Radiographies	3 530 000
Vente de médicaments	11 194 755
Total	41 115 435

- Les recettes attendues sont 2,18 fois supérieures aux recettes réelles ;
- rapportées aux dépenses courantes de la même année, elles couvrent 57,28 % de celles-ci.

En conclusion, toute possibilité d'autofinancement totale se trouve écartée car même avec l'hypothèse maximaliste le taux de recouvrement est loin des 100 %. Cependant des éventualités d'ajustement s'offrent à terme.

Les efforts de recouvrement entrepris à l'hôpital régional de Mopti se sont révélés promettant car en deux ans d'exercice, on a pu atteindre 31 % de recouvrement.

Cependant, théoriquement le niveau actuel de la production reste limité ou inférieur à celui qu'il faut pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

Ce qui reste à faire dans ce sens est beaucoup moins inférieur à ce qui est fait déjà. Les tableaux 21 - 22 nous indiquent en clair les capacités de l'hôpital et les fig 12 et 13 les bases éventuelles des réformes à faire selon les services.

<u>Tableau 21</u> : ventilation des catégories de recettes selon les prestations

Rubriques	Recettes			
_	Recettes	Recettes	Recettes	
	réelles	Théoriques	Théoriques	
		Potentielles	Absolues	
Consultations	2 856 500	9 984 364	11 542 800	
externes		1		
Hospitalisations	3 146 200	5 213 940	8 587 000	
Examens de	4 862 350	5 519 101	6 340 880	
laboratoire				
Radiographie	2 328 500	3 072 512	3 530 000	
Vente de	8 518 770	9 743 915	11 194 755	
médicaments				
Total	22 567 170	33 533 831	41 115 435	

<u>Tableau 22</u>: rapports des Recettes Théoriques et des dépenses de fonctionnement.

Rubriques	Exercice 1990
Dépenses	71 772 932
Recettes Théoriques potentielles	33 533 831
Recettes Théoriques Absolues	41 115 435
Taux de recouvrement potentiel	46,72 %
Taux de recouvrement absolu	57,28 %

En conclusion, nous retenons qu'en 1990 :

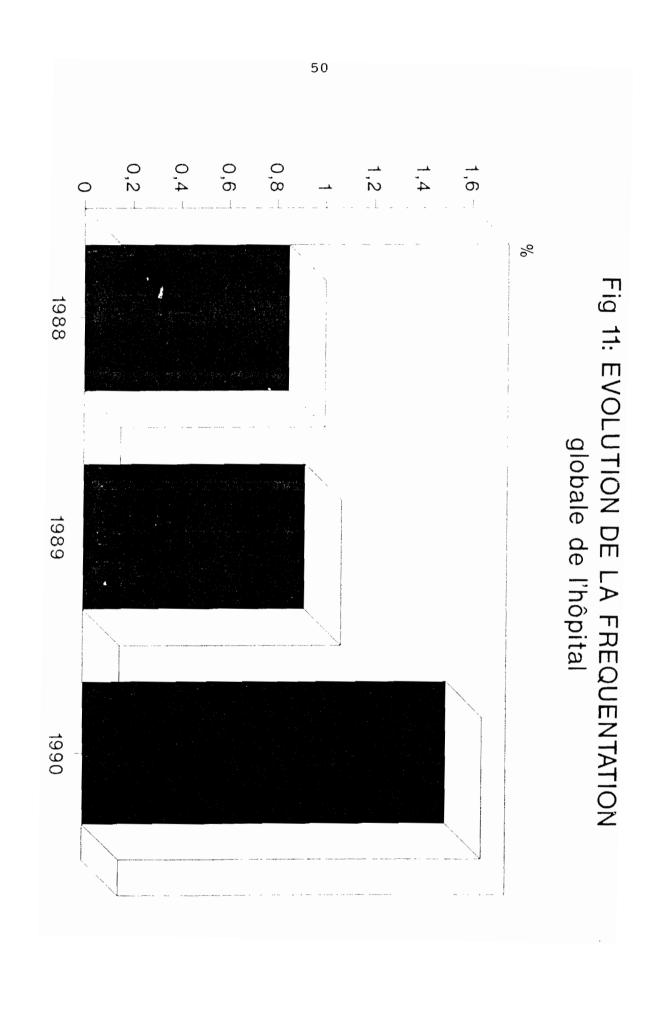
- les recettes effectuées par l'hôpital sont d'un niveau beaucoup plus inférieur à celui auquel on pouvait s'attendre = Recettes Théoriques Potentielles = 1,48 X Recettes réelles ou alors les Recettes réelles = 67,29 % des Recettes Théoriques Potentielles ;
- comparées aux Recettes Théoriques Absolues, les recettes effectives ne couvrent que 54,88 % de celles-ci. Nous admettons donc qu'il y a des possibilités non exploitées pour l'hôpital;
- la comparaison des différentes prestations entre elles révèle que sur le plan recouvrement des Recettes Théoriques, le classement dans l'ordre décroissant est le suivant : [cf figs 12 et 13, tableau 20]

```
I" le laboratoire avec 38,1 %,
```

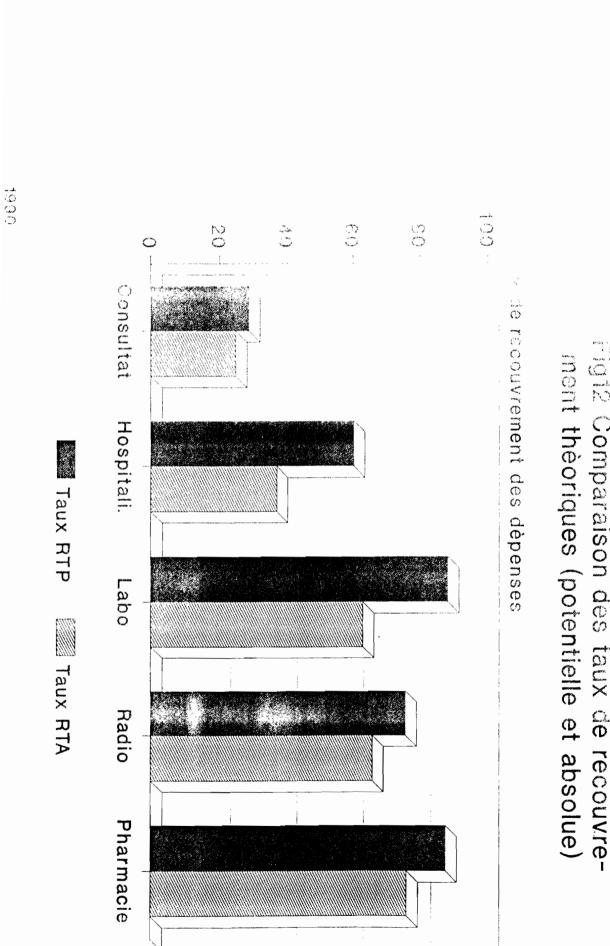
- 2º la pharmacie hospitalière avec 87,42 %,
- 3' la radiologie avec 75,78 %,
- 4" l'hospitalisation avec 60,34 % de recouvrantant,
- 5° les consultations externes avec 28,59 % .

Nous constators un fait marquant: les concultations externes possèdent d'Ambrada potentialités à gentes. ressources, mais elles demeurent en deçà de ce niveau. En efret près de 71,41 % des recettes de cette fonction restent non recouvrées, ceci veut dire que les consultations externes sont seules défaillances notables dans le système de recouvrement. Quant aux hospitalisations elles ont le même taux de gratuité qu'au point G:37% :cf 6.La fréquentation de l'hôpital a connu une hausse importante en 1990 contrairement aux autres années (fig 11). Donc la confiance fut rétablic au sain de la population. Ceci offr. Jan aspoirs d'augmentation pensible des potentialités de l'hôpital notamment pour le service d'hospitalisation et de consultation où l'activité est très élevée.

SYNTHESE DES RESULTATS DISCUSSIONS STIPPECOMMANDAT







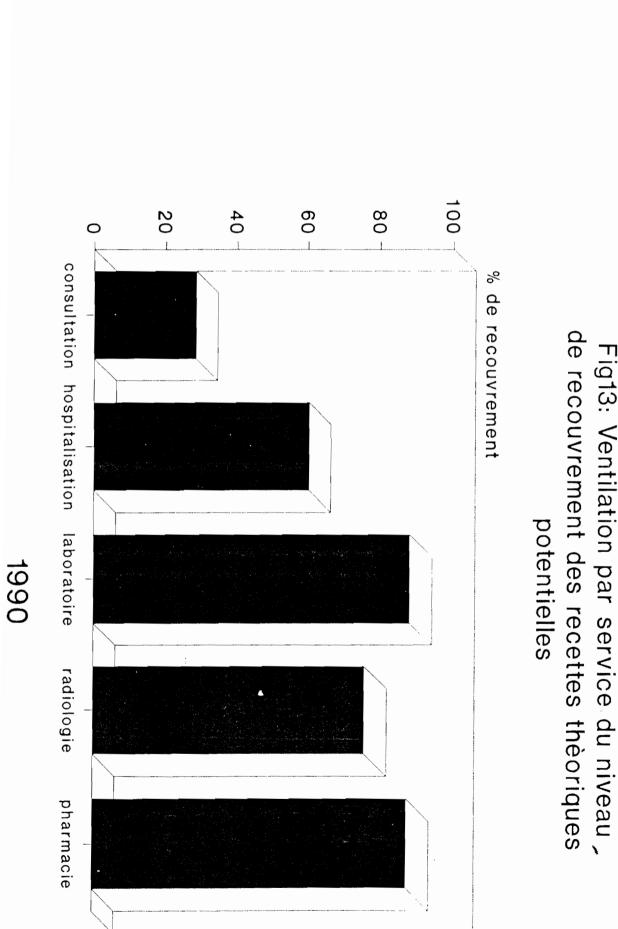


Fig13: Ventilation par service du niveau,

La nice en place du système de recouvrement des coute à l'hôpital régional de Mopti a permis d'obtenir des ressources additionnelles pour l'hôpital. Ces recettes ont progressé au cours de la période allant de 1988 à 1990. Certes, elles ne couvrent qu'une partie des besoins de financements de l'hôpital, mais elles ont été multipliées par trois en 1990. Ce fait est lié à l'introduction du système de gestion et du système de vente des médicaments aux malades hospitalisés. Au cours de la période d'étude, les charges de l'hôpital se sont accrues et ont essentiellement porté sur les frais divers notamment les dépenses en eau-électricité, en maintenance, carburant et les dépenses en médicaments. Peut-on affirmer ici qu'il s'agit d'une amélioration de la qualité des soins ? On ne peut y répondre qu'en utilisant les commentaires du personnel . En effet, ce dernier affirme avoir observé un changement qualitatif et une motivation des fonctionnaires.

Par ailleurs, l'observation de l'évolution essective des entrées prouve qu'il y a eu au cours de la période, un effet d'attraction de l'hôpital qui justifiera l'amélioration de la qualité des soins fournis.

En valeur, le montant des recettes recouvrées est supérieur à ce qu'il en est à Ségou et à Kayes (cf n°13). Cependant, le niveau actuel des recettes ne permet pas de couvrir les besoins de financement de l'hôpital.

Les simulations effectuées également laissent entrevoir qu'au mieux, l'on obtiendra environ 50 % de recouvrement en supposant que le niveau des charges en 1990 correspond à un niveau de fonctionnement satisfaisant.

Nous ne nous sommes pas livrés à des exercices de réduction de ces charges, mais il est possible qu'en agissant par leur rationnement on obtienne une amélioration du taux de recouvrement.

On notera que ce recouvrament ne portant que sur les coûts récurrents, laisse donc de côté les dépenses d'investissement.

Nos simulations se sont limitées a l'application des niveaux actuellement admis des tarifs. En les supposent augmenté tout en maintenant les gratuités pour les couches les plus démunies, jusqu'où peut-on fixer ces tarifs pour que l'hôpital puisse s'autofinancer.

nous avons fait varier les tarifs en maintenant constantes les charges. Nous avons pu voir ainsi qu'il faudrait multiplier les tarifs actuels par un facteur 3,2 avec un coût moyen de l'ordonnance invariable, pour atteindre l'ultime objectif. Ainsi, le système accepterait-il de perdre 24 261 000 F CFA dans les gratuités ?

Concrétement, on term payer en la principa el 1600 F CFA la journée au lieu de 500 F, une radiographie a 8000 F CFA au lieu de 2500 F, un examen de laboratoire à 1920 F CFA au lieu de 560 F.

Or, dans ce contexte de pauperisme national, toute augmentation de prix sera durement ressentie par le peuple. Mais doit-on continuer à faire payer par l'ETAT encore plus de 40 des charges fonctionnelles de l'hopital ? Ou alors la collectivité accepterait-elle de payer n'importe quel prix pour récupérer sa santé ? [cf n°8]

D'autres questions méritent d'être examinées : doit-on continuer à payer au même prix une hospitalisation et une consultation ? Ou alors une hospitalisation en chirurgie et une hospitalisation en médecine doivent-elles coûter la même valeur ? Ou un accouchement ordinaire au même prix qu'une césarienne ? Comme exemple, le coût d'une césarienne s'élevait à 17336f en moyenne à l'hôpital du point G en 1988 (cf n°9). On voit qu'il est possible d'arriver à un autofinancement intégral des coûts récurrents. Et ce, au prix d'une élévation des tarifs actuels. Tout en déterminant le seuil tolérable quand au pouvoir d'achat de la population.

En dehors de toute préoccupation d'autofinancement, nous pensons qu'il est indispensable d'envisager une révision des tarifs, qu'il faut établir une différenciation entre les catégories de prestations, afin que ces tarifs reflètent les coûts réels des prestations.

Aussi une application rigoureuse des techniques modernes de gestion, à savoir une planification stratégique et son système régulateur (le contrôle de gestion of n° 12), est une condition incontournable pour améliorer le fonctionnement de l'hopital.

the people of the control of the services of the requeilling (finite), the cultisance you dieventuelles corrections des traveux queins ...

ANNEXES 1

1) LEGISLATION SANITAIRE:

- 1_1_LA LOI N°94_009 du 22 Mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du controle des services publics: Elle est une relecture de l'ordonnance 79 9 du 19 janvier 1979.
- Article 35 :Il précise la définition des notions de "service rattaché"qu'etaient les hopitaux regionaux. Elle stipule qu'or pouvait créer un service rattaché pour une periode determinée.
- Article 39: IL permet la création d'une nouvelle catégorie d'établissement public qui est:"l'établissement public à caractère scientifique".Par contre l'ordonnance 79_9 prevoyait trois catégories:EPA, EPP, EPIC.
- 1_2 LA LOI N°90_110 AN_RM: Elle porte les principes fondamentaux de la création de l'organisation et du fonctionement des établissements publics à caractère administratif: EPA.
- Article 1 : L'EPA est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière.
- Article 2: L'EPA est chargé de la gestion d'une mission determinée caracterisée par la production de service non marchand. Le chapitre 2 traite des organes d'administration et de gestion que sont: Le conseil d'aministration, la direction générale, le comité de gestion.
- Article 26 : Les EPA sont soumis aux règles de la contabilité publique.
- Article 28 : EPA tirent essentiellement leurs ressources des taxes fiscales et parafiscales, de la cession de service , de subvention de l'etat ou de la collectivité de rattachement et de contribution des personnes physiques ou morales.
- Article 29 : Les dépenses des EPA sont constituées par les depenses de fonctionement d'équipement et d'investissement.
- 1_3 DECRET 243 PGRM : IL fixe le regime de la rémunération dans les formations sanitaires :
- Vue l'ordonnance 79_9, l'ordonnance 46 bis, l'ordonnance 77_54, ce decret établit la nomenclature des actes médicaux effectués par les malades externes.
- Sont gratuits les examens suivants:recherche de BK, de BH, de microfilaire, de trypanosomiase, de drepanocyte, et les examens pratiqués chez les femmes enceintes et chez les donneurs de sang. Article 4: La nomination des actes medicaux est composée des lettres_clés et des chiffres indiquant le coefficient indiciaire.

Article 5 : selon le type d'actes les lettres clés à utiliser sont les suivants : C 1 : consultation par le medecin, le chirurgien, le chirurgien dentiste. C 2 : consultation de l'infirmier C 3 : consultation du kinésitherapeute C 4 : consultation de la sage femme C 5 : Actes de chirurgie et spécialités prodigués par le médecin : Actes utilisant les radiations ionisantes par le médecin Z В : Actes de biologie clinique : Actes pratiqués par le chirugien dentiste AMI : Actes pratiqués par l'infirmier : Actes pratiqués par la sage femme AMM : Actes pratiqués par le masseur kinésitherapeute Article 6 : tous les actes médicaux ,n'utilisant pas les radiations ionisantes sont cotés K. Article 8 : La valeur indiciaire des actes médicaux est fixée comme suit: K = 300fZ = 300fB = 60fC1 = 1000fC2 = 300fC3 = 300fC4 = 300fLe titre 1 de l'annexe de ce decret precise la nomenclature des actes médicaux: 1 Examens et analyses de biologie clinique: A = examens histo pathologiques B = examens cyto hormonauxC = examens cliniques2 Actes radiologiques et de traitement traumatologique: _A = fractures B = luxations C = plaies3 Actes portant sur les tissus en general: A = peau et tissu cellulaire sous cutané B = muscle , tendon, synoviale $^{-}$ C = os

```
4 Actes thérapeutiques:
    A = orbite et oeil
    B = Orthopédie et réeducation del'ampliopie
    C = oreille
    D = face
    E = bouche, pharynx, langue
    F = maxilaire
    ^{-}G = dents
5 Actes portant sur le thorax:
    _A = sein
    B = plèvre et poumon
    C = médiastin
    _D = coeur,péricarde
6 Actes sur l'abdomen
    A = laparoscopie
     B = paroi abdominale, grande cavité péritonéale
     C = estomac,intestin
    D = rectum
7 Actes portant sur l'appareil génital masculin
    _A = verge
    B = prostate et vesicule séminale
    C = bourse
8 Actes portant sur l'appareil urinaire
    _A = endoscopie
    B = vessie
    _B = vessie
_C = uretère
9 Actes portant sur l'appareil génital feminin
    A = gynécologie médicale
    B = actes liés à la gestation et à l'accouchement
10 actes portant sur les membres inferieurs:
    A = actes de chirurgie
    _B = actes de pédicure
11 Diagnostique des troubles mentaux
12 Actes de réeducation et de réadaptation fonctionelle
     _A = actes de diagnostique
     B = cas simple
     C = traitement de réeducation et réadaptation
     D = réeducation divers
```

13 Soins infirmiers

ANNEXES 2

Fiche d'interview du pe	ersonnel:
Nom Sexe Catégorie	Prénom Age Profession Responsabilité Date de prise de service
1_ Pouvez vous decrire l'hopit _disponibilité du matérie _disponibilité des medica _disponibilité des ressou _votre motivation pour le	el : aments: urces humaines:
2_le travail etait il planifié _comment etaient organisée	
3_ quelles etaient les centres	s de décision?
	on,y'avait il délégation ou au nt elles fortement centralisées?
5_les reunions servaient- elle	es aux prises de décision?
6_selon quel rythme ces reunio	ons se tenaient- elles?
7_les prises de decision se expériences personnelles?	referaient elles uniquement aux
8_des decisions etaient elles	prises localement?
9_les frais d'hospitalisation assumait:_le patient? _l'etat? _un autre?	étaient ils payants? si oui,qui en
10_y'avait il des critères de _comment donc etaient en	
11_tous les malades avaient i prestations?	ls les mèmes chances d'accès aux
12_a combien s'élevaient les s _la consultation _l'hospitalisation _les interventions chirus _l'accouchement _les médicaments _la radiographie _les examens de laboratos	rgicales
13_l'hospitalisation se payai	t elle avant ou après la rentrée?
14_delivrait on un récipissé?	

- 15_qu'apporte la municipalité dans le fonctionnement de l'hopital?
- 16 qu'elles etaient les modalités d'accès aux médicaments?
- 17_avez vous le sentiment que les resultats paracliniques vous aident dans le processus diagnostic? venaient ils à temps?
- 18_que pensez vous de l'orientation clinique des examens demandés?
- 19_aviez vous le sentiment de bien servir?estimation personnelle de la fréquentation de l'hopital:
- 20_pensez vous qu'il ya eu une amélioration par rapport à la situation d'antan? sur quoi a porté le changement?
- 21_selon, vous les prestations doivent etre payantes ou non?
- 22_selon vous, qu'est ce qui constitue à present un obstacle au bon fonctionnement de l'HRM ?

Fiche d'interview des malades:

Nom: Prénom: Age: Sexe:

Profession: Ethnie: Origine:

Résidence:

Diagnostic d'entrée :

- 1 A votre entrée, avez vous eu tout de suite une place?
- 2 Avez vous eu les premiers soins dans l'immédiat ?
- 3 Avez vous reçu la visite du médecin dans les suites immédiates de votre entrée?
 - 4 A combien payez vous l'hospitalisation?
 - 5 que pensez vous de ces frais?
- 6_comment trouvez vous votre salle? propre? ventilée? éclairée? ventilée?
 - 7_les toilettes étaient elles d'accès facile?
 - 8 les médicaments et les analyses étaient ils accessibles?
 - 9_qui endosse les frais?
 - 10 avez vous trouver tous les produits qui vous sont prescrits?
 - 11 voyiez vous le personnel chaque fois qu'il était nécessaire?
 - 12 pensez vous avoir trop dépenser?
 - 13 avez vous déjà fréquenter cet hôpital?
 - 14 si oui, avez vous observer des changements?
 - 15_quels sont ces changements?
 - 16 Etes vous satisfait des services qui vous sont fournis?
- 17_pensez vous nécessaire d'améliorer certains aspects? lesquels?

2 Annexe : Pyramide sanitaire

SYSTEME DE SANTE

		T	1
Echellon Administrative	Appareil de Production de Soins (1)	Appareil d'Administration (2)	Appareil de Soutien Technique aux Actions de Santé (3)
	- Structures de Prestations de Soins à Vocation Nationale Hôpitaux Nationaux Centre d'Application en Santé Familiale Centre de Médecine Scolaire et Sportive LABORATOIRES NATIONAUX . Laboratoire INRSP . Laboratoire Hygiène Publique * STRUCTURE DE COOPERATION . Institut d'Optalmologie Tropicale Institut Marchoux.	- Cabinet - Services de Consultation et de Concertation - Services d'Administration et de Gestion de services de Santé para-publique, (INRSP). - Administration Actions des O.N.G.	
Régional	INTERMDIAIRE 2 - STRUCTURES DE PRESTATIONS - Hôpital Régional - Hôpital Sécondaire - Centre Régional de - Transfusion Sanguine.	- Directions régionales Santé Publique Affaires Sociales - Hygiène Publique - Organes Consultatifs Régionaux.	
CERCLE ET COMMUNES	ECHELON LOCAL: - Centre de santé de Cercle ou de Commune: - Dispensaires de Soins, - Dispensaires Privés, Cabinets, privés de Consultation et de diagnostic, CMIE Hospitalisation privés Maternités. PMI. Labo. Analyse Bio. Médicale. Bloc Opération Pavillon d'hospitalisation	- Administration sanitaire du Cercle.	- Service d'Hygiène - Brigade d'Hygiène - Service Social - Organe de consultation
ARRONDISSEMENT	ECHELON DE BASE : Dispensaire d'Arrond. Public/privé. Maternité, Centre de PMI.	Prolongation de l'Administration du Cercle relayé par le Centre de chacun des Arrondissements.	- Bureau d'hygiène - Centre de développement Communal (C.D.C.)
<u>VILLAGE</u>	SECTEUR DE BASE : groupe de village . Maternité rurale . Dispensaire rural - Village : soins de santé primaire, case de soins et d'accouchement		

Liste des abréviations

H.R.M : Hôpital Régional de Mopti

C.A.F : Capacité d'autofinancement

R.T.A : Recettes Théoriques Absolues

R.T.P : Recettes Théoriques Potentielles

M.D.M : Médecins du Monde

H.G.T : Hôpital Gabriel TOURE

H.P' G : Hôpital du Point G

C.N.R.A : Commission Nationale de Reforme Administrative

M.S.P.A.S : Ministère de la Santé Publique et des Affaires

sociales

I.G.P : Institut de Gestion Prévisionnelle

O.R.L : Otorhinolaryngologie

O.N.G : Organisme Non Gouvernemental

F. CFA : Franc CFA

D.A.F : Direction Administrative et Financière

F.S.N : Fonds Social National

F.S.L : Fonds Social Local

Bibliographies

- 1 ALAIN Grenon et REBE Drivet :"l'Analyse financière a l'hôpital":édition ESF 1987.
 - 2 "Annuaire statistique des services socio-sanitaires exercice 1988": MSPAS, Mai 1990.
 - 3 "Carte sanitaire du Mali, exercice 1988": MSPAS, 1990.
 - 4 CH.GERMEZ-Rieux, et M-GERVOIS : "Eléments de Médecine préventive, Santé publique et Hygiène": Flamarion, 4è édition 1976.
 - 5 Colloque Europe Blanche: "L'hôpital à Paris, Santé et Economie Hospitalière, 27, 28 Mai 1983 "Numéro spécial d'octobre 1983.
 - 6 EL HADJI Samba Ouologem: "L'hôpital du point G,organisation, activité, ressource en 1987" thèse de Médecine, ENMP, Bamako 1988, 72p.
 - 7 "Evaluation de la pharmacie hospitalière de l'hôpital Régional de Mopti": MSP AS, Bamako Mai 1991
 - 8 H.SUBRA: "La gestion Economique de l'hôpital public": Paris, 1971.
 - 9 Haidara JABRIOU Ababacar : "socio-démographie, consommation, morbidité hospitalières aux point G" ; thèse de pharmacie, ENMP, Bamako 1985. 94pp + annexe
 - 10 J. BRUNET-JAILLY : "Etude de cas sur le fonctionnement du système de santé au MALI".
 - 11 "Journées Internationales de réflexion sur la gestion des hôpitaux": MSP AS, Bamako, 6, 7, 8, 9, Avril, 1991
 - 12 PH.GAUTHIER, A.GRENON, G.PINSON, E.AMEAU :"Le contrôle de gestion à l'hôpital": Paris 1983.
 - 13 "Place de l'hôpital dans l'Organisation des Pays en Développement" ACODESS, Journées Internationales d'Abidjan, 6-7-8 juin 1990.
 - 14 -" Rapport d'activité sur l'hôpital R M. "MDM 1988.
 - 15"- Rapport annuel sur l'autonomie de gestion des hôpitaux au Mali, exercice 1989

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des Maîtres de cette Faculté, de mes chers condisciples, devant l'effigie d'hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigera jamais un salaire au dessus de mon travail, je ne participerai à aucun partage clandestin d'honnaires.

Admis à l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les moeurs, ni à favoriser le crime.

Je ne permettrai pas que des considération de réligion, de nation, de race, de parti ou de classe sociale, viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient.

Je garderai le respect absolu de la vie humaine dès la conception. Même sous la menace, je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'humanité.

Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leur père.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

NOM : SIDIBE PRENOM : Djan NAMORY

Titre de la thèse :

"L'Hôpital Régional peut-il s'autofinancer ? Etude de cas sur l'Hôpital Régional de Mopti"

Année: 1991-1992

Ville de soutenance : BAMAKO

Pays d'origine : MALI

Lieu de dépôt : Bibliothèque Ecole Nationale de Médecine et de

Pharmacie

Secteur d'intérêt : Gestion hospitalière

<u>Résumé</u>: Depuis 1983, les autorités sanitaires du Mali ont entrepris de mettre en place un système de recouvrement des coûts dans le secteur hospitalier.

La présente thèse, en étudiant le cas de l'hôpital de Mopti a cherché à entrevoir les possibilités d'autofinancement de cette structure.

<u>Mots clés</u>: HOPITAL; GESTION HOSPITALIERE; AUTONOMIE DE GESTION; RECOUVREMENT DES COUTS: Recettes théoriques, potentialités